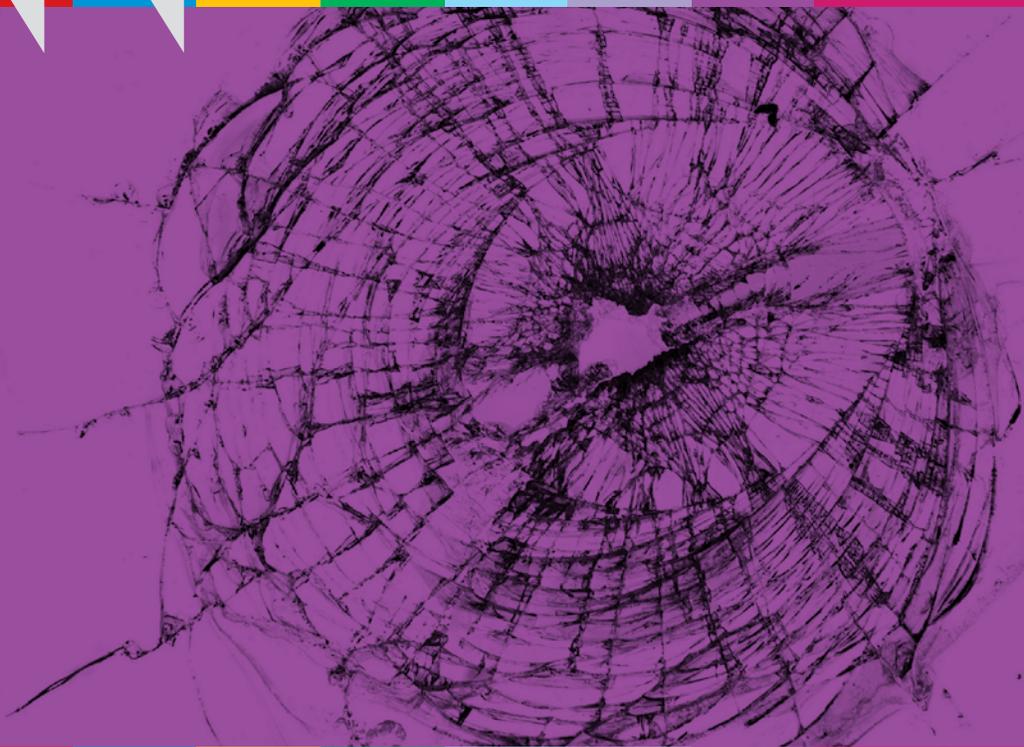




Réduire l'implication des jeunes dans la violence armée

NOTE DE PROGRAMMATION



Conflits et fragilité

Réduire l'implication des jeunes dans la violence armée

NOTE DE PROGRAMMATION



Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2011), *Réduire l'implication des jeunes dans la violence armée : Note de programmation*, Conflits et fragilité, Éditions OCDE.
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264120969-fr>

ISBN 978-92-64-12096-9 (PDF)

Collection : Conflits et fragilité
ISSN 2076-6394 (en ligne)

Crédits photo : Couverture © Franco Bosetti/Dreamstime.com.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2011

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

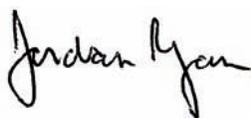
Avant-propos

La violence armée est la réalité quotidienne de millions de personnes dans le monde. Plus de 700 000 personnes meurent chaque année des conséquences de cette violence armée et un nombre encore plus élevé connaît la perte d'un proche et en garde des séquelles psychologiques et physiques à jamais. L'impact de la violence armée va encore plus loin et son influence négative touche le développement, la paix et la bonne gouvernance en créant souvent un climat d'impunité et de corruption et en sapant les institutions publiques. La violence armée est étroitement liée à la criminalité internationale, à la misère et aux abus associés aux trafics d'armes, de drogues et d'êtres humains. Enfin, son impact économique est frappant et la perte de productivité due à la violence armée hors conflits à elle seule est estimée à plus de 95 milliards de dollars par an. Cette violence a également une importante dimension liée à la jeunesse et au genre. La majorité des auteurs et des victimes de violences sont des hommes. Les femmes et les jeunes filles, quant à elles, sont plus exposées au risque de subir des violences telles que les violences infligées par leur partenaire, la maltraitance des enfants, les violences sexuelles ou axées sur le genre, sont toutes des violences moins visibles et commises dans le cercle privé. Mesurer la réduction de la violence revient donc à mesurer la réduction des souffrances humaines.

Le document de l'OCDE CAD intitulé *Réduire la violence armée, permettre le développement* et publié en 2009, reconnaît que les niveaux accrus de la violence armée dans les pays hors conflits, les liens croissants entre les conflits et la criminalité, la croissance rapide des jeunes dans les pays du sud et l'accélération de l'urbanisation non réglementée sont de réels défis à surmonter. Cette publication a fourni une méthodologie à suivre pour aider les donneurs dans la difficile tâche de la programmation pour la Réduction de la violence armée. Sur la base de ce document, trois notes de programmation analysant les types spécifiques de la violence armée ont été élaborées pour : ***les jeunes et la violence armée, la violence armée dans les milieux urbains et la Réforme des systèmes de sécurité pour la Réduction de la violence armée***. Chacune de ces notes a pour objectif de renforcer notre compréhension de ces dynamiques et d'offrir des outils pratiques destinés aux évaluations, à la conception, à la gestion des risques, au suivi et à l'évaluation des

programmes, ainsi que pour identifier les points d’ancrage pour la programmation directe et indirecte.

2011 est une année importante pour unir les efforts planétaires en vue de réduire la violence armée avec l’organisation d’une série de séminaires sur les meilleures pratiques régionales et la conférence à haut niveau sur la Réduction de la violence armée dans le cadre de la déclaration de Genève sur la violence armée et le développement, prévue en octobre 2011. J’encourage fortement le recours à ces notes de programmation pour mieux comprendre ces questions fondamentales de développement et soutenir les nouvelles directives de programmation innovantes pour la Réduction de la violence armée.



Jordan Ryan
Administrateur adjoint et
Directeur du Bureau pour la Prévention des Crises et le Relèvement
Programme des Nations Unies pour le Développement

Remerciements

Cette note de programmation a été préparée pour le Réseau international pour les conflits et les situations de fragilité (INCAF) de l'OCDE-CAD. Les recherches et l'élaboration ont été conduites par Peggy Ochandarena et Lyndsay McLean Hilker à travers le Security System Reform Project. La note a été financée par l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ). Un panel d'experts, y compris des membres du conseil consultatif sur la Réduction de la violence armée (RVA) de l'INCAF, a également participé à l'élaboration de cette note, il a fourni un retour d'informations perspicace lors de la conception et la révision éditoriale de cette publication. Nous remercions particulièrement les personnes suivantes pour leur participation : Julie Werbel et Joan Hoffman, ainsi que Charlene Seligman et Sanida Kikic pour leurs efforts de recherche. Nous tenons enfin à remercier le secrétariat du Réseau international pour les conflits et les situations de fragilité (INCAF) de l'OCDE-CAD pour leurs conseils et assistance et plus particulièrement Rory Keane, Erwin van Veen, Sarah Cramer et Joshua Rogers.

Table des matières

Acronymes et abréviations	9
Notes de programmation de l'OCDE sur la Réduction de la violence armée	11
1. Les liens entre la jeunesse et la violence armée	13
Les tendances de la violence armée chez les jeunes	15
Les facteurs de risques d'implication des jeunes dans la violence armée	17
Les facteurs de prévention de l'implication des jeunes dans la violence armée	19
2. Les évaluations	21
Approches clés de l'évaluation et de l'analyse	21
Outils d'évaluation	23
3. La programmation	27
Le rôle des donneurs	27
Points d'ancrage de la programmation	28
Approches de la programmation	32
Les interventions directes	32
Les interventions indirectes	35
4. Interventions spécifiques	37
Le soutien aux parents	37
Soutenir la participation des jeunes dans la société et dans l'économie	39
Soutenir et renforcer les droits des jeunes	41
Soutenir et maintenir la paix	43
La gestion des risques	47
5. Le suivi et l'évaluation	49
La collecte des données	49
Les indicateurs de performance	51
6. Conclusions et recommandations	53
Enseignements généraux	53
Enseignements pour la conception des programmes	54
Enseignements pour la mise en œuvre des programmes	56

Notes	59
Bibliographie	61

Graphique

Graphique 3.1	Différents niveaux d'engagement des jeunes dans les groupes violents	33
---------------	--	----

Tableau

Tableau 3.1	Le cadre de la Réduction de la violence armée et les initiatives des programmes	28
-------------	---	----

Encadrés

Encadré 1.1	La jeunesse : un important segment de la population	13
Encadré 1.2	Le cadre de la Réduction de la violence armée (RVA) appliqué à la jeunesse	14
Encadré 1.3	Les enfants soldats	16
Encadré 2.1	Questions et réflexions sur le genre	22
Encadré 2.2	Le programme d'autonomisation de la jeunesse palestinienne (Ruwwad) en Cisjordanie et à Gaza	25
Encadré 3.1	Le <i>projet Juvenile Justice Alternatives</i> (JJAP) au Tadjikistan ..	30
Encadré 3.2	La prévention systémique de la violence chez les jeunes : un guide du GTZ pour l'élaboration et la planification de mesures de prévention de la violence	34
Encadré 3.3	Les interventions visant les jeunes	35
Encadré 4.1	Soutenir les parents	38
Encadré 4.2	Création de structures participatives pour les jeunes en Bosnie-Herzégovine	39
Encadré 4.3	L'autonomisation des jeunes et l'emploi au Kenya	40
Encadré 4.4	Problèmes communautaires	42
Encadré 4.5	Mise en place d'unités de protection des enfants et des familles dans les commissariats du nord du Soudan	42
Encadré 4.6	Exemples de programmes de DDR	44
Encadré 4.7	La prévention des conflits pour les jeunes et leurs communautés en Guinée	45
Encadré 4.8	La réforme des systèmes judiciaires pour les mineurs : les exemples de l'UNICEF dans le monde	46
Encadré 4.9	Comprendre les risques	48
Encadré 5.1	L'Observatoire interaméricain de sécurité	50
Encadré 5.2	Les indicateurs des systèmes judiciaires pour mineurs	51
Encadré 6.1	Programmation multisectorielle	55
Encadré 6.2	Formation des jeunes	57

Acronymes et abréviations

CAD	Comité d'aide au développement de l'OCDE
DDR	Désarmement démobilisation et réintégration
GTZ	<i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i> (Société allemande de coopération technique)
INCAF	Réseau international pour les conflits et les situations de fragilité
JJAP	<i>Juvenile Justice Alternatives Project</i> au Tadjikistan
ONG	Organisation non gouvernementale
RSS	Réforme des systèmes de sécurité
RVA	Réduction de la violence armée
UNCRC	Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNODC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
USAID	Agence américaine pour le développement international

Notes de programmation de l'OCDE sur la réduction de la violence armée

740 000 personnes environ décèdent chaque année des conséquences des violences armées. Ces violences rongent aussi bien la gouvernance et la paix qu'elles ralentissent la réalisation des OMD. Elles peuvent également avoir un effet significatif sur la sécurité et le développement aussi bien dans des contextes de violence criminelle chronique et de violences interpersonnelles que dans des sociétés touchées par la guerre ou un conflit civil. La violence armée, qui se traduit par l'utilisation ou la menace d'utilisation d'armes pour infliger des blessures, la mort ou une atteinte psychologique, concerne un grand nombre de pays, de villes et de citoyens dont le développement et la sécurité se trouvent alors menacés.

Afin d'aider les responsables géographiques et les experts en conflits et fragilité qui travaillent pour endiguer le problème de la violence armée, les membres du Comité d'aide au développement (CAD) ont requis trois *Notes de programmation sur la Réduction de la violence armée (RVA)* afin de mettre à profit la publication du CAD/OCDE intitulée *Réduire la violence armée – Permettre le développement* (OCDE, 2009). Ces trois notes couvrent les sujets suivants :

- **La violence armée en zones urbaines** : la majorité de la population de la planète vit aujourd'hui en milieu urbain. Les transformations économiques accélérant la migration depuis les milieux ruraux vers les milieux urbains, les populations pauvres des zones rurales, qui peuplent les bidonvilles géants de la périphérie des grands centres urbains, deviennent peu à peu les populations pauvres des zones urbaines. Un nombre croissant de ces zones souffre d'importants niveaux de violence armée.
- **La jeunesse et la violence armée** : la plus importante part des jeunes générations jamais enregistrée devient aujourd'hui adulte. Près de la moitié de la population mondiale est âgée de moins de 24 ans et la grande majorité des 10-24 ans vit dans les pays les moins développés. La jeunesse court particulièrement le risque d'être exposée à la violence armée et au crime, voire d'y être même impliquée.

- **RVA et Réforme des systèmes de sécurité (RSS) :** la RVA et la RSS ont des objectifs similaires et s'appuient mutuellement. Elles ont néanmoins chacune leurs méthodes distinctes, leurs points d'ancrage et leurs avantages comparatifs. Il est important de bien comprendre les liens qui existent entre les deux approches afin de maximiser l'impact de la sûreté publique et des interventions de sécurité.

Afin de garantir une réponse efficace à la violence armée, les notes de programmation l'analysent sous un « prisme » qui lui est adapté et qui a été élaboré par la publication *Réduction de la violence armée – Permettre le développement*. Ce « prisme » permet aux utilisateurs de déterminer les éléments clés formant les modèles de la violence armée. Ces éléments regroupent les *individus* touchés par les violences armées, les *auteurs* des violences et leurs motivations, la disponibilité des *instruments* (armes) et, plus généralement, l'environnement *institutionnel et culturel* qui favorise et/ou protège de la violence armée. Ce prisme met également en lumière les facteurs de risques associés à la violence armée et le lien vertical qu'ils entretiennent du niveau local au niveau mondial. Il encourage les utilisateurs à réfléchir au-delà de mandats spécifiques à un secteur et offre des points d'ancrage pour la programmation de la RVA.

La prévention et la Réduction de la violence armée sont réalisables mais requièrent un important leadership de la part des pays touchés et des investissements financiers de la part des donateurs. Elles ont également besoin de la capacité d'engagement des acteurs non-étatiques et infranationaux. Enfin, les constatations démontrent que, pour que les interventions soient efficaces, celles-ci doivent être basées sur des données probantes, une évaluation participative et un engagement simultané dans de multiples secteurs (reflétant le large éventail de questions et d'acteurs interdépendants impliqués), à différents niveaux (local, régional, national et mondial) et ce, sur une période de temps plus importante.

Chapitre 1

Les liens entre la jeunesse et la violence armée

Il est fondamental que les donateurs se concentrent sur les jeunes car ces derniers représentent la plus importante population des pays en développement. Environ 1,3 milliards de jeunes vivent dans les pays en développement (Banque mondiale, 2007 ; encadré 1.1.). Plutôt que d'établir un cadre rigide basé sur l'âge, la présente note définit la jeunesse comme étant la population traversant l'étape transitionnelle entre l'enfance et l'âge adulte¹. La majorité de cette population souffre d'un manque d'éducation, d'aptitudes, d'emplois décents et d'opportunités de pouvoir s'engager dans leurs communautés. Bien que la plupart d'entre eux ne sont pas impliqués dans des actes de violence significatifs ou à répétition, les faits révèlent néanmoins que les jeunes déscolarisés ou sans emploi, ainsi que ceux souffrant de marginalisation sociale et économique, de négligences et d'abus (*Social Development Direct*, 2009), sont plus enclins à devenir des auteurs – et des victimes – de violences et de crimes. De telles conséquences ont des retombées négatives aussi bien sur les individus eux-mêmes que sur leurs familles, leurs communautés, leur société et sur l'économie. Cependant, lorsque les énergies et les compétences de ces jeunes sont soutenues et canalisées de manière productive, ceux-ci peuvent devenir un puissant atout pour un changement constructif.

Cette note de programmation se base sur la récente publication de l'OCDE intitulée *Réduction de la violence armée, permettre le développement* (OCDE,

Encadré 1.1. La jeunesse : un important segment de la population

En Afghanistan, 68% de la population est âgée de moins de 25 ans ; dans les Territoires palestiniens, 67% de la population est âgée de moins de 24 ans (Banque mondiale, 2007). À la fin de la guerre civile en Sierra Leone en 2002, 63% de la population était âgée de moins de 25 ans (IRIN, 2007). En Afrique de l'Ouest, 40% de la population est âgée de moins de 15 ans.

Source: Florquin et Berman, 2005.

2009) et applique le cadre qu'elle présente à la violence armée chez les jeunes (encadré 1.2.)². Celui-ci analyse les éléments clés qui façonnent les modèles de la violence armée : **les individus** touchés par la violence armée, **les auteurs** de ces violences et leurs motivations, la disponibilité des **instruments** et **les environnements institutionnels et culturels** élargis qui favorisent ou protègent de la violence armée. Ce cadre encourage également les praticiens à concevoir la violence armée hors des mandats spécifiques de la programmation et offre une analyse partagée réunissant un éventail d'acteurs travaillant sur différents aspects de la violence armée, même s'ils ne travaillent pas en tandem.

Encadré 1.2. Le cadre de la Réduction de la violence armée (RVA) appliqué à la jeunesse

Le cadre de la RVA tient compte des principaux éléments qui façonnent les modèles de la violence armée :

- Les individus touchés par la violence armée – les victimes, les communautés et les sociétés qui en souffrent. Les faits démontrent que les jeunes qui ont été témoins et victimes de la violence au niveau de leurs familles et communautés et lors de conflits armés, peuvent être conditionnés à percevoir la violence comme un moyen de résoudre les problèmes. Ceci peut augmenter les probabilités qu'ils deviennent de futurs auteurs de violences.
- Les auteurs de violences armées, leurs motivations, et leur organisation. Les jeunes violents ont tendance à commettre une variété de crimes et présentent un éventail de comportements risqués. Bien que ces jeunes ne cherchent pas toujours à être les auteurs de violences, les pressions externes, y compris celles exercées par leurs pairs, les normes sociales négatives et les perceptions et pratiques, les poussent vers cette violence.
- Les instruments de la violence armée, en se concentrant sur la manière avec laquelle les armes sont introduites et intégrées dans le tissu socio-économique, culturel et politique d'une communauté. La disponibilité généralisée des armes n'est pas une cause de la violence mais un facteur de risque pour des jeunes qui perçoivent les armes comme un moyen de se protéger et d'imposer un statut. La disponibilité grandissante d'armes légères, utilisées dans 60% des crimes commis, et leur facilité d'utilisation, en font des instruments très accessibles même aux plus jeunes.
- Les institutions, formelles et informelles, qui réglementent et contrôlent l'usage de la violence armée. Les institutions formelles se concentrent sur les capacités et les lacunes des secteurs de la sécurité publique, judiciaire, de l'éducation et de la santé ainsi que sur les problèmes de gouvernance de manière plus générale, la fourniture de services et la protection sociale. Les institutions informelles, quant à elles, mettent plus l'accent sur les facteurs sociaux et culturels, y compris les normes acceptées qui encouragent ou interdisent le recours à la violence armée et les organisations communautaires faisant partie et ayant un effet sur le tissu social.

Encadré 1.2. Le cadre de la Réduction de la violence armée (RVA) appliqué à la jeunesse *(suite)*

Le prisme de la RVA comprend 4 niveaux d'implication : local, national, régional et mondial. Parmi les exemples de violences armées chez les jeunes à ces niveaux, nous pouvons citer :

- Au niveau local : les guerres de gangs dans les quartiers de certains pays d'Amérique latine.
- Au niveau national : les jeunes poussés par les politiciens au Zimbabwe et au Kenya pour semer la crainte et intimider.
- Au niveau régional : les milices transfrontalières de la région des grands lacs en Afrique qui rassemble des jeunes de 4 pays différents.
- Au niveau mondial : les jeunes musulmans enrôlés dans le jihad par les mouvements extrémistes.

Source: OCDE (2009).

Cette note met également en relief la manière avec laquelle les agences de développement devraient cibler les interventions destinées à prévenir et réduire la violence armée chez les jeunes. Elle couvre les caractéristiques de cette violence, ses évaluations, les points d'ancrage pour la programmation, les options de programmation par secteur, les risques de gestion, le suivi et l'évaluation. Elle adopte une approche holistique de la violence armée chez les jeunes en reconnaissant qu'en pratique, les facteurs de développement similaires sous entendent l'engagement des jeunes dans la violence peu importe le contexte. La violence des jeunes prend place dans divers types de contextes tels que les contextes relationnels ou au cours d'activités criminelles. Cette note met également l'accent sur l'importance d'offrir des alternatives constructives aux groupes et idéologies violents. Des recherches avancées menées sur le sujet regroupent des facteurs de risques biologiques, psychologiques et familiaux (OMS, 2002 ; Social Development Direct, 2009). La principale conclusion de ces recherches a révélé que l'intervention tôt dans l'enfance est fondamentale. Enfin, la programmation la plus efficace devrait inclure des stratégies de prévention menées en parallèle à des programmes faisant face aux problèmes existants.

Les tendances de la violence armée chez les jeunes

Les enfants et les jeunes grandissent de plus en plus dans des environnements où la violence armée est devenue une norme au sein des familles, des communautés ou des États. Les conflits contemporains ont tendance rapprocher de plus en plus la violence armée au quotidien des jeunes, créant ainsi une érosion des frontières entre les différentes formes de violence (UNICEF, 2007a).

Les jeunes des pays en développement vivent dans des environnements où les armes à feu sont peu chères, peu réglementées, largement échangées et souvent acquises illégalement, ce qui a pour effet d'accentuer la violence armée et d'entraver la construction de la paix et l'assistance humanitaire. Les jeunes portent et manipulent ces armes avec une grande facilité : 90% des jeunes impliqués dans les conflits au Libéria, en Guinée et en Sierra Leone par exemple, ont eu accès à des armes à feu (Florquin et Berman, 2005). Cette familiarité et cette prolifération croissantes peuvent favoriser une culture de la violence interpersonnelle et de gangs aussi bien dans les sociétés fragilisées ou sortant d'un conflit, où l'accès facile aux armes à feu peut relancer un conflit, que dans des sociétés plus stables et « en paix ».

Les groupes armés aujourd'hui sont souvent des acteurs non-étatiques, utilisant des formes de guerre non traditionnelles pour des conflits internes plutôt que des conflits transfrontaliers. Ils adoptent souvent des stratégies qui exposent plus rapidement les populations civiles aux combats et y impliquent ainsi des millions de jeunes (encadré 1.3.). Les forces paramilitaires auxquelles un État peut faire appel accentuent la vulnérabilité des jeunes de part leur manque de responsabilité de rendre des comptes à cet État ou à sa population. Les jeunes sont souvent utilisés comme auteurs de violences ou complices d'actes terroristes et, dans certains cas, sont de plus en plus soupçonnés ou durement maltraités lorsqu'ils sont arrêtés. Les motivations et les actions des groupes violents peuvent être criminelles, idéologiques et/ou politiques, et les frontières sont souvent floues. Ainsi, des conflits armés qui reposaient sur des divergences politiques sont attisés par la suite par l'appât du gain. Une mauvaise catégorisation de ces groupes violents peut les exclure du dialogue pour la résolution des conflits et la démobilisation (UNICEF, 2007a). Les réalités décrites plus haut démontrent que les jeunes sont souvent impliqués en même temps que les auteurs, victimes et témoins dans les violences armées, tout en étant fréquemment les victimes de ces violences : les garçons et les jeunes hommes sont exposés aux dangers de mort et les filles et les jeunes femmes risquent de subir des violences sexuelles liées à un conflit armé. Les niveaux

Encadré 1.3. Les enfants soldats

On estime à 300 000 le nombre d'enfants soldats âgés de moins de 18 ans, engagés dans plus de 33 conflits dans le monde. Les garçons et les filles sont utilisés comme des combattants, des messagers, des porteurs et des cuisiniers et sont souvent victimes de sévices sexuels. Certains d'entre eux sont kidnappés ou forcés à s'enrôler, d'autres sont poussés à s'enrôler par pauvreté, à cause des abus ou par soif de vengeance contre la violence qu'ils ont subi eux-mêmes, ou leur familles.

Source: UNICEF, 2007a.

d'homicides des jeunes et de violences non meurtrières non seulement contribuent grandement à la charge mondiale de morbidité, blessures et infirmités, mais a également un sérieux impact – souvent à vie – sur le comportement et le fonctionnement psychologique et social et touche les familles, les amis et les communautés des victimes. De plus, les violences impliquant les individus augmentent considérablement les coûts des services liés à la santé et au bien-être, réduisent la productivité, font chuter la valeur des biens, perturbent la fourniture des services de base et sapent le tissu sociétal (OMS, 2004). Certains décideurs et praticiens ont tenté de mener des analyses indépendantes des différentes formes de violences collectives (politiques, criminelles et idéologiques) dans lesquelles les jeunes peuvent être impliqués. Un examen approfondi des faits a révélé que les facteurs psychologiques sous-jacents qui influencent la participation volontaire des jeunes dans différents types de groupes violents sont similaires, malgré les différents contextes dans lesquels ils évoluent. Par exemple, les jeunes vivant en Amérique latine pourraient être enclins à rejoindre un gang pour les mêmes raisons que les jeunes en Afrique s'enrôlent dans des groupes armés en tant qu'enfants soldats. Les étapes développementales de l'adolescence comprennent le figement d'une série de valeurs qui guident le comportement, les poussant à être plus à l'écoute de leurs pairs que des adultes et à commencer à prendre leur indépendance émotionnelle et financière vis-à-vis des adultes. Ils deviennent alors des membres de la communauté à part entière (Erikson, 1968). Réaliser cette transition dans des environnements conflictuels complique davantage les choses pour ces jeunes, étant donné que les structures communautaires et les fonctions de l'État telles que la santé et l'éducation sont perturbées. Les groupes violents représentent alors pour les jeunes marginalisés, la possibilité d'effectuer rapidement cette transition et de pouvoir profiter d'opportunités économiques. Ces groupes offrent également un sens de l'identité et des affinités, cultivent le respect du statut parmi les pairs et la communauté ou donnent le droit de vengeance sur les autres groupes. Le choix du type de groupe repose plus sur des conditions de proximité, d'opportunités et de familiarité plutôt que sur une réflexion sur les différences fondamentales des motivations psychologiques des jeunes. Alors que les hommes sont les plus impliqués dans la violence armée, les femmes commencent également à occuper une place de plus en plus importante ; non seulement avec un rôle de soutien mais également en commettant elles-mêmes des actes violents.

Les facteurs de risques d'implication des jeunes dans la violence armée

Les facteurs de risque d'implication des jeunes dans la violence armée sont les conditions qui augmentent les possibilités qu'un jeune devienne une victime ou un auteur de la violence. Prévenir la violence implique des efforts directs pour supprimer ou réduire les facteurs de risque et d'encadrer les

effets indirects d'autres politiques et programmes pouvant réduire l'exposition à des causes sous-jacentes et à des facteurs de risque. Aucun facteur à lui seul ne permet d'expliquer la raison pour laquelle une personne ou un groupe risque de plus ou moins plonger dans la violence. La violence est le résultat d'interactions entre les facteurs de risque intervenant à quatre niveaux différents : au niveau de l'individu (facteurs biologiques), au niveau relationnel, au niveau de la communauté et au niveau sociétal (OMS, 2002). Les facteurs de risque liés à la violence des jeunes suivants ont été renseignés par divers environnements sociaux et culturels différents :

Facteurs liés à l'individu : des caractéristiques telles que l'hyperactivité, l'impulsivité, un manque de contrôle du comportement et des problèmes d'attention, un historique d'agressivité, un contact prématuré avec les drogues, l'alcool et le tabac, des croyances et des attitudes antisociales, une faible intelligence, une faible implication vis-à-vis de l'école et l'échec scolaire, et enfin, une exposition à la violence et aux conflits dans la famille. De plus, les études ont démontré que l'alcoolisme était un important facteur situationnel immédiat pouvant précipiter la violence.

Les facteurs relationnels : sont ceux liés à la famille, aux amis, aux partenaires intimes et aux relations entre pairs. Ils regroupent : un faible suivi et encadrement parental des enfants, des pratiques disciplinaires sévères ou incohérentes, avoir été témoin ou victime d'abus ou de violences pendant l'enfance, un faible niveau d'attachement entre parents et enfants, peu d'implication de la part des parents vis-à-vis des activités des enfants, la consommation de drogues, d'alcool ou la criminalité des parents, être témoin du divorce ou de la séparation des parents à un jeune âge, un mauvais fonctionnement de la famille, être issu d'une famille monoparentale, et enfin, un faible statut socio-économique de la famille. Fréquenter des pairs délinquants peut également être un facteur de risque de violence des jeunes.

Les facteurs communautaires : de fréquents changements de lieu de résidence, un niveau de chômage élevé, une forte densité, l'isolement social, la proximité à un trafic de drogue, un accès facile à l'alcool et, des politiques sociales de bien être et des programmes scolaires défaillants.

Les facteurs sociétaux : un changement social rapide, des inégalités économiques et de genre, des politiques sociales qui créent, soutiennent ou accentuent les inégalités économiques et sociales, la pauvreté, des systèmes judiciaires pénaux défaillants autorisant l'usage excessif de la force par les forces de l'ordre en toute impunité, la disponibilité d'armes à feu, et des normes sociales et culturelles soutenant la violence.

Il existe une forte interaction et relation de cause à effet entre ces trois facteurs.

La littérature existante sur la violence armée des jeunes souligne plusieurs facteurs différents susceptibles de « **pousser** » les jeunes vers la violence ou

qu'ils intègrent des groupes violents ou extrémistes. Ces facteurs comprennent : des mauvaises conditions de vie, l'éclatement de la famille et des structures sociales dû à la maladie, un accès limité ou inégal à l'éducation et aux formations, la rareté des emplois ou des opportunités de revenus, l'exclusion sociale et les inégalités, une participation politique et un pouvoir de prise de décision faibles, l'exposition antérieure à la violence, et un manque de sûreté et de sécurité publiques. Des recherches récentes ont démontré que l'exclusion politique, sociale et économique, peut entraver les jeunes à réaliser les étapes clés de transition vers l'âge d'adulte nécessaire à leurs sociétés. Ce « blocage » peut donner lieu à une frustration et un mécontentement pouvant être exprimés à travers des actes de violence ou les exposer à la coercition.

Les recherches ont également prouvé que plusieurs facteurs « **tirent** » les individus vers la violence armée ou vers les réseaux et groupes prônant la violence. Ces facteurs comprennent le besoin de soutenir des valeurs ou une idéologie, un sentiment d'inclusion ou d'identité, un sentiment de sûreté ou de protection, un moyen d'obtenir des avantages matériels ou immatériels, un sentiment d'aventure, un sentiment d'avoir une vie structurée, et l'opportunité de prendre la parole dans leurs sociétés.

Certaines situations peuvent jouer le rôle de catalyseurs pour des comportements violents. Au niveau de l'individu, la violence chez un jeune peut surgir à partir d'événements de leurs vies tels que de la maltraitance ou une arrestation par la police, une perte de son emploi ou de l'échec à en trouver un, le rejet par les pairs, par le/la partenaire ou par un membre de la famille, l'usage de substances illicites ou un traumatisme émotionnel. Au niveau du groupe, cette violence peut jaillir à partir d'événements publics : des agissements que les citoyens perçoivent comme coercitifs ou frauduleux et dissimulés par les responsables publics, le dénigrement public d'un groupe ethnique ou religieux, des abus des forces de sécurité, des changements politiques ou des crises économiques.

Les facteurs de prévention de l'implication des jeunes dans la violence armée

Les facteurs de prévention peuvent aider à construire une résilience des jeunes et réduire le risque général de comportements violents (OMS, 2010). Au niveau de l'individu, ces facteurs comprennent : la croyance en un futur positif, une implication vis-à-vis de l'école et la capacité d'agir indépendamment avec un sens du contrôle sur son propre environnement, des compétences à résoudre les problèmes, des plans pour le futur, l'ingéniosité à trouver des sources de soutien, l'adaptabilité et enfin, l'empathie et la capacité de réfléchir et de résoudre les conflits.

Les facteurs de protection au niveau de la famille regroupent : l'implication des parents vis-à-vis de leurs enfants, des mesures disciplinaires raisonnables,

des exigences de comportement claires, une bonne communication et un réseau de soutien d'autres adultes offrant une diversité d'expériences et de points de vue.

Une infrastructure communautaire solide est également un bon facteur de protection. Les communautés peuvent créer des activités pour les jeunes pouvant leur offrir des possibilités de prise de décisions et de partage responsable, les aider à améliorer leurs compétences et leur confiance en soi et, apporter leur contribution à la communauté. Les structures au sein de la communauté, telles que les organisations basées sur la foi en Afrique subsaharienne, aident à la construction d'une résilience chez les jeunes en leur donnant un sentiment d'identité et d'appartenance ainsi qu'un espace où grandir et posséder des compétences d'adultes tels que le leadership.

Au niveau sociétal, les facteurs de protection comprennent les politiques nationales et locales ainsi que les services soutenant : les programmes destinés aux enfants et aux jeunes, la réduction des conflits de groupes, la diminution des inégalités socio-économiques, le changement des normes culturelles pour mettre fin à l'acceptation de la violence et, une meilleure compréhension de la part des adultes de leur engagement vis-à-vis des jeunes.

Chapitre 2

Les évaluations

Effectuer une évaluation profonde du contexte local et y impliquer les jeunes est important pour jeter les bases pour l'élaboration et la mise en œuvre de programmes. Les donateurs devraient conduire cette évaluation, de préférence avant le début de la programmation, afin de s'assurer qu'ils ont une bonne connaissance des paramètres de la violence armée chez les jeunes dans un contexte donné (y compris tous les facteurs poussant/tirant les auteurs de violences) et des ressources disponibles à chaque niveau d'implication des quatre cadres de la RVA (local, national, régional et mondial). Une telle évaluation permettra aux donateurs de mieux cibler les interventions destinées aux groupes, aux communautés ou aux institutions et peut également servir de fil conducteur pour mesurer ultérieurement l'efficacité du programme. Ce chapitre traite les principales approches à ce type d'évaluation et met en relief la variété des outils disponibles.

Approches clés de l'évaluation et de l'analyse

Une **méthodologie participative** peut permettre aux évaluations de réunir les perceptions que les jeunes ont de leurs besoins, de leurs craintes et de leurs vulnérabilités par rapport aux adultes qui les entourent. Les filles auront également des perspectives différentes de celles des garçons (encadré 2.1.). Les jeunes doivent donc être consultés en tant que partie prenante essentielle à cet exercice. Ainsi, il est fondamental d'obtenir, dans la mesure du possible, les points de vue de participants non-étatiques et de groupes illicites, tels que les gangs de jeunes, qui peuvent apporter d'importantes perspectives sur les étapes à suivre.

La connaissance des éléments clés et des dynamiques locales de la violence armée est essentiel pour éviter le risque de nuire. Il s'agit d'utiliser des outils et des méthodes d'évaluation pouvant générer des données fiables sur les conditions, les relations et les perceptions locales (Anderson, 1999). Les données collectées doivent particulièrement concerner les raisons du malaise des jeunes,

Encadré 2.1. Questions et réflexions sur le genre

Le genre fait référence à l'identité sociale des hommes et des femmes, forgée tout au long de leur histoire, de leur culture et de leurs relations économiques, et donnant lieu à des différences de rôles et de relations. Les filles et les jeunes femmes ont des défis, des besoins et des motivations différentes de celles des garçons ou des jeunes hommes en termes de pressions sociales et d'obstacles qui les exposent aux risques de devenir des victimes, des témoins et des actrices de la violence armée. L'intégration du genre à des programmes directs ou indirects efficaces comprend :

- La collecte de données sur les jeunes ventilées par genre, tout en reconnaissant que dans certaines cultures, les jeunes filles responsables de familles peuvent être déjà considérées comme étant adultes.
- Inclure les femmes et les filles dans les équipes d'évaluation et identifier les défis et les besoins des filles, en puisant particulièrement des organisations de sociétés civiles féminines.
- Déterminer les inégalités de genres jouant le rôle de facteurs de risque (tels que les obstacles liés à l'emploi et le manque de participation aux processus de prise de décisions).
- Mener des formations pour améliorer la conscientisation communautaire sur les questions spécifiques au genre (la violence axée sur le genre par exemple).
- S'assurer que les activités s'adaptent et ciblent les femmes lors de la conception des programmes et recruter aussi bien des hommes que des femmes pour la mise en œuvre des programmes.
- Collaborer avec les groupes de la société civile pour répondre aux questions sur le genre.
- Travailler avec les gouvernements nationaux afin qu'ils incluent les questions sur le genre dans leurs politiques et plans d'action et qu'ils luttent contre les mauvais traitements au sein des institutions du gouvernement.

Exemples de programmes :

Le programme de prévention et de réponse à la violence et à la délinquance juvénile à niveau local (El Salvador) : le personnel local du projet a remarqué que la participation des filles était limitée à cause de la crainte des parents qu'elles se fassent agresser à leur retour à la maison ou qu'elles tombent enceintes. Les coordinateurs du projet ont alors aidé les parents à surmonter ces craintes en les contactant directement pour les rassurer. De plus, les garçons étaient impliqués dans des activités considérées comme typiquement féminines telles que les ateliers de poésie et de danse. Ces activités ont aidé à changer la perception que les garçons avaient sur le rôle de chaque sexe. Enfin, ces activités ont permis de renforcer le respect entre les participants.

Encadré 2.1. Questions et réflexions sur le genre (suite)

Le programme d'autonomisation de la jeunesse palestinienne (Cisjordanie et Gaza) : Le personnel de ce projet est composé aussi bien de femmes que d'hommes chargés de traiter la question du genre, en s'assurant que les activités sont bien inclusives. Les formations de leadership incluent toujours des femmes et des filles mais il est à noter que les parents ne sont pas toujours à l'aise avec les événements mixtes. Le projet a donc dû créer certaines activités exclusivement destinées aux filles.

Le programme pour l'autonomisation et l'emploi des jeunes (Kenya) : Le projet vise à mettre en œuvre un solide système d'évaluation sensible au genre dans lequel les informations collectées seront ventilées par genre afin de permettre une analyse ultérieure de l'impact du projet sur les jeunes femmes par rapport aux jeunes hommes. Cet exercice comprend par exemple la mesure de la part de participation des femmes dans les programmes soutenant les plus vulnérables et les chômeurs.

Le programme de mise en place d'unités de protection des familles et des enfants au sein des commissariats (nord du Soudan) : en collaboration avec la police soudanaise, ce projet vise à établir des unités de protection des familles et des enfants afin de renforcer les procédures sensibles aux enfants. Les unités travaillent à introduire une approche basée sur la surveillance policière qui soit sensible aux besoins des femmes et des enfants. Les membres du personnel embauché sont spécialement formés pour travailler avec les femmes et les enfants.

les connections potentielles entre les jeunes et la communauté et la manière avec laquelle l'aide peut influencer sur ce contexte. Il peut s'avérer difficile de collecter des données dans des contextes fragilisés ou touchés par un conflit mais des enquêtes communautaires rapides (voir encadré 2.2.) peuvent remplacer des évaluations approfondies, impossibles à réaliser dans des contextes instables. Les organisations locales et les jeunes peuvent eux-mêmes être les mieux placés pour collecter ces données dans de tels environnements.

Outils d'évaluation

Les outils d'évaluation vont de ceux mettant particulièrement l'accent sur les jeunes, à d'autres (tels que les cadres de conflits et d'éducation) pouvant être adaptés pour inclure les problèmes des jeunes. Il existe une série d'outils d'évaluation spécifiques pouvant aider à comprendre la violence des jeunes au niveau de la communauté et des groupes :

- Le *Comprehensive Gang Model* du National Gang Center (Institute for Intergovernmental Research, 2009).

- Le *Youth and Extremism Assessment Module* (USAID, 2008), de l'Agence américaine pour le développement international (USAID)
- Le *Crime Prevention Assessment Tool* (UNODC et UN-HABITAT, 2009) de l'Office de Nations Unies contre les drogues et le crime (UNODC)
- Le *Measuring Violence-Related Attitudes, Behaviors and Influences Among Youth : A Compendium of Assessment Tools* (Dahlberg et al., 2005), des Centers for Disease Control, contenant plus de 170 outils mettant l'accent sur les attitudes, croyances et mesures des individus. Il peut également être utilisé pour évaluer la programmation destinée aux programmes scolaires et à la communauté.
- Le *Criminal Justice Assessment Toolkit* (UNODC, 2006) de l'UNODC possède une section dédiée à la justice pour les jeunes.

Plusieurs autres outils d'évaluations thématiques ou sectorielles produisent des données pertinentes pour la compréhension des différents aspects de la violence armée chez les jeunes, parmi lesquels : des outils d'évaluation des conflits, de la stabilité et de la fragilité, des facteurs de changement, de la pauvreté, de la RSS, de la gouvernance, de l'exclusion sociale, de la sûreté publique, de la santé et de l'éducation, du travail et de l'emploi, de l'égalité des genres, de la victimisation, des groupes vulnérables, des enquêtes sur l'alimentation et les foyers, du développement agricole et rural ainsi que de l'eau et de l'hygiène. Intégrer le cadre de la RVA à ces outils d'évaluation déjà existants peut aider les programmeurs à approfondir leur réflexion pour atténuer les facteurs de risque, améliorer la résilience et les facteurs de protection, et promouvoir la réussite de la transition de la jeunesse à l'âge adulte.

Différentes méthodes peuvent être associées ou adaptées pour conduire une évaluation à travers un prisme de la violence armée en utilisant les outils d'évaluation les plus utiles visant les conflits, la stabilité, la fragilité, la santé publique, l'éducation et l'emploi, la gouvernance et la justice pénale, la victimisation et les groupes vulnérables.

Ainsi, le *Education and Fragility Assessment Tool* de l'USAID a été conçu pour aider à identifier et analyser les liens existants entre l'éducation et la fragilité dans des pays en situation de fragilité ou de post conflit (USAID, 2006). L'approche de l'agence est particulièrement axée sur la légitimité et l'efficacité de la gouvernance dans 4 domaines : économique, social, politique et sécuritaire. Elle analyse les modèles spécifiques de fragilité tels que la violence organisée, la corruption, l'exclusion et l'élitisme, les dynamiques de transition, le manque de capacité et le désengagement public.

La collecte des données et le suivi des tendances de la violence armée ne dépendent pas uniquement des politiques, ce sont également des exercices difficiles à réaliser. Les gouvernements pouvant être réticents à reconnaître

et discuter des questions concernant la violence des jeunes. La traque des indicateurs mondiaux et nationaux sur la violence armée chez les jeunes est généralement entravée par le manque de données, l'impossibilité de ventiler les données par âge, les lacunes d'enregistrement et de renseignement. Les données ventilées par genre peuvent être particulièrement remises en cause car les jeunes femmes mariées peuvent ne pas être considérées comme « jeunes ». Les équipes d'évaluation comprenant des jeunes filles et des femmes ainsi que des traductrices et qui enquêtent auprès des représentantes des organisations de la société civile et des experts en genre, peuvent augmenter le nombre de constations relatives au genre.

Encadré 2.2. Le programme d'autonomisation de la jeunesse palestinienne (Ruwwad) en Cisjordanie et à Gaza

Le programme *Palestinian Youth Empowerment* (Ruwwad) offre aux jeunes palestiniens les outils et les compétences nécessaires pour servir leurs communautés. Le projet se divise en deux parties : (1) la construction de la capacité des institutions, en se concentrant sur le développement et le maintien des *Youth Development Resource Centres* (YDRCs) [Centres de ressources pour le développement des jeunes], et (2) le développement des jeunes et de la communauté, en se concentrant sur l'engagement civique des jeunes au sein de leur communauté. Une évaluation à mi-parcours a montré que le programme avait eu un impact positif sur les jeunes : ils ont gagné en aptitudes, ont enregistré une croissance personnelle et ont développé un sentiment d'appartenance. Les jeunes, de leur côté, ont rapporté qu'ils avaient acquis de nouvelles compétences professionnelles grâce aux formations, aux initiatives de services communautaires et aux stages qu'ils ont suivi, et qu'ils avaient développé une meilleure éthique professionnelle et ont découvert de nouvelles opportunités de carrière. Ruwwad a donc enregistré des résultats positifs grâce, en grande partie, à l'implication des jeunes et des parties prenantes dans la planification et les initiatives du projet.

Enseignements tirés :

- **Une évaluation rapide.** Avant même le début du projet, une équipe de spécialistes locaux et internationaux ont mené une évaluation rapide pour déterminer la capacité de la Palestine à soutenir un programme d'autonomisation. L'équipe a réussi à identifier les besoins prioritaires des jeunes aussi bien d'un point de vue des jeunes que des adultes. En se basant sur ces besoins, l'équipe a alors identifié les domaines où la programmation pourrait avoir un impact positif.
- **L'apprentissage par le service communautaire.** Le modèle d'ASC de Ruwwad a réussi en partie parce qu'il a été constaté que la plupart des jeunes palestiniens avaient réussi leurs études dans le système éducatif officiel mais qu'ils étaient au chômage par manque d'expérience pratique. Cet apprentissage leur a donc permis d'acquérir les capacités pratiques et de leadership nécessaires pour les mettre en application au bénéfice de la communauté.

Encadré 2.2. **Le programme d'autonomisation de la jeunesse palestinienne (Ruwwad) en Cisjordanie et à Gaza** *(suite)*

- **Communication.** Le défi était de s'assurer que les parties prenantes et les bénéficiaires avaient bien compris les objectifs du projet. Ruwwad a donc appliqué une approche basique pour toucher les jeunes et les organisations locales. Ses outils de communication les plus efficaces ont été : le bouche à oreille, les SMS, les ateliers et la production d'un film (distribué par les centres des médias de Ruwwad et téléchargé sur You Tube).
- **Suivi et évaluation.** Les évaluations du projet comprennent des enquêtes de référence, des évaluations annuelles, une évaluation à mi-parcours et une évaluation de fin de projet. Ruwwad a également intégré le suivi et l'évaluation à sa mise en œuvre et les jeunes ont été impliqués, dans la mesure du possible, à ce processus.
- **La participation des jeunes à tous les niveaux.** Ruwwad a engagé des jeunes tout au long du projet, depuis la conception du programme jusqu'à sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation. Cela a permis aux jeunes de s'appropriier les activités du projet, a donné aux bénéficiaires un sentiment d'autonomie et a fourni plus de moyens aux jeunes pour acquérir des compétences pratiques.
- **Flexibilité.** Les événements politiques et le changement de priorités du gouvernement ont souvent modifié la programmation du projet, démontrant ainsi l'importance de la flexibilité. Une communication constante avec les parties prenantes et les bénéficiaires a permis à Ruwwad de garder son élan malgré les changements de cap du projet.

Source : USAID, 2009.

Chapitre 3

La programmation

Ce chapitre analyse le rôle, aussi bien direct qu'indirect, des donneurs dans le développement des programmes destinés à répondre aux problèmes de la violence armée, leurs points d'ancrage et leurs approches. Le chapitre suivant présentera alors certaines interventions spécifiques.

Le cadre de la RVA aide à la programmation en se centrant sur les intersections entre jeunesse, sécurité et développement (tableau 3.1.). Le soutien, la réforme de la police, les campagnes de conscientisation, la vulnérabilité des jeunes, les opportunités de développement des jeunes et les services spécialisés pour répondre à des besoins particuliers, comptent parmi les problèmes ciblés par les interventions. La programmation pour la jeunesse devrait également comprendre des activités destinées aux jeunes femmes mariées ou avec des enfants car les jeunes filles, en dépit de leur âge, sont souvent considérées comme des adultes à cause des responsabilités qu'elles endossent au foyer. Enfin, la conception d'un programme devrait être spécifique au contexte et cibler les facteurs de risque et la résilience.

Le rôle des donneurs

La violence armée chez les jeunes peut être endiguée de plusieurs façons différentes. Les donneurs peuvent intégrer une approche axée sur les jeunes à la programmation destinée à prévenir les conflits ou peuvent également traiter ce problème en parallèle avec d'autres problèmes (tels que l'éducation ou la santé). Sinon, ils peuvent également aborder la question au niveau de la politique nationale (en collaboration avec les gouvernements nationaux), au niveau des gouvernements locaux ou au niveau de la société civile. A chaque fois que les donneurs choisissent de mettre l'accent sur la programmation, ils ont non seulement la possibilité d'identifier et d'éliminer les facteurs de risque qui encouragent les jeunes à participer à la violence armée, mais ils peuvent également renforcer les facteurs de prévention qui empêchent les jeunes de verser dans cette violence.

Tableau 3.1. **Le cadre de la Réduction de la violence armée et les initiatives des programmes**

Populations touchées	<i>Les approches communautaires</i> impliquent la communauté en tant qu'élément principal de la solution et cherchent à améliorer la capacité de la communauté à intégrer les jeunes et développer des opportunités pour encourager la participation des jeunes aux affaires de la communauté (deux facteurs de protection qui augmentent la résilience des jeunes).
Auteurs	<i>L'application de la loi</i> écarte les individus et les leaders les plus violents de la communauté. <i>L'intervention</i> peut cibler les membres actifs des groupes violents afin de renforcer les facteurs de protection et offrir des alternatives crédibles. Ces dernières peuvent comprendre : des opportunités d'emploi, des formations et le développement de compétences significatives, des activités culturelles et sportives qui renforceraient le respect de soi et l'auto estime, des stratégies de sortie des gangs, des milices et des groupes violents, la réduction de la disponibilité de l'alcool, des drogues et des armes, des traitements contre les traumatismes des victimes, des témoins ou des auteurs de violences. <i>Les stratégies de prévention</i> ciblent les jeunes à risques afin de stimuler les facteurs de protection et tenter de gérer les forces qui peuvent les pousser ou les tirer vers les groupes violents. Celles-ci peuvent regrouper : l'aide au développement précoce des enfants et le conseil aux parents, le maintien des enfants scolarisés, la multiplication des possibilités d'activités extrascolaires et les centres offrant des activités productives, l'implication des jeunes dans la communauté, et la conscientisation des jeunes sur les réalités et les dangers d'appartenir à des groupes violents (Wyrick, 2006).
Instruments	<i>Les instruments de la violence peuvent être contrôlés</i> grâce à des mesures ciblant la réduction temporaire ou à long terme de la disponibilité des armes, l'interdiction d'exposer des armes en public et la lutte contre les syndicats du crime organisé.
Institutions	<i>Les institutions formelles</i> peuvent être renforcées pour : améliorer la gouvernance, renforcer les capacités de lutte contre le crime organisé, créer des emplois, soutenir les politiques nationales et locales de protection des jeunes et maintenir les jeunes scolarisés jusqu'après le secondaire. Toutes ces stratégies peuvent aider à augmenter la résilience et offrent des alternatives aux groupes violents. <i>Les institutions informelles</i> peuvent être renforcées pour faire face : au silence couvrant les violences, aux relations entre genres, à la masculinité et l'identité, aux violences familiales, sexuelles et axées sur le genre. Ces institutions peuvent également être renforcées pour promouvoir les normes culturelles prônant la non violence et décourager les comportements criminels.

Points d'ancrage de la programmation

Les donneurs peuvent engager des homologues à n'importe lequel des quatre niveaux d'engagement du cadre de la RVA.

A niveau local : les dynamiques et les impacts de la violence armée et de la sécurité se situent souvent au niveau de la communauté. Il est donc fondamental d'élaborer des stratégies de prévention et de réponses adéquates à ce niveau et de travailler avec des partenaires locaux, qui connaissent bien le contexte. A plus long terme, et une fois affinés et bien établis, les projets et les approches communautaires peuvent être retirés ou échelonnés à d'autres communautés.

Les gouvernements locaux assistent les gouvernements nationaux à mettre en œuvre les politiques et procédures destinées aux jeunes en façonnant des plans spécifiques à leurs territoires en fonction de besoins et de contextes exclusifs. Dû à cette proximité de la communauté, les gouvernements locaux sont souvent les mieux placés pour créer de larges espaces d'interaction entre les jeunes et la communauté. Par exemple au Salvador, le programme *Preventing and Addressing Violence and Juvenile Justice Delinquency at the Local Level* du PNUD, a créé un modèle basé sur la coordination entre les institutions, la décentralisation et la participation des jeunes pour élaborer des politiques publiques de prévention.

Les donateurs peuvent fournir un soutien aux organisations non gouvernementales qui prônent la résilience des jeunes à travers une programmation qui façonne leur autonomie et leur maturité, multiplie leurs opportunités de mettre en pratique des compétences d'adultes, offre des alternatives aux jeunes déjà impliqués dans la violence, soutien leurs familles et insiste sur l'intégration des jeunes dans la communauté. Les donateurs peuvent également soutenir les ONG qui donnent la parole aux jeunes pour s'exprimer ou aller au delà des organisations dédiées aux jeunes car souvent ces derniers ne sont pas organisés en entités reconnues par les adultes. Le projet Ruwwad par exemple (encadré 2.2.), implanté en Cisjordanie et à Gaza, alloue des petites subventions aux ONG locales pour le soutien de la programmation destinée au jeunes pour leur engagement civique, le développement d'un leadership, les moyens de subsistance et pour le sport et la culture. Travailler à travers des organisations de la société civile est particulièrement important dans des contextes extrêmement changeants où les gouvernements sont faibles ou inexistantes.

A niveau national : lorsqu'il s'agit d'importants soutiens les donateurs peuvent encourager les gouvernements nationaux des pays partenaires à faire face aux problèmes des jeunes. Ils peuvent par exemple proposer de collecter des données sur la situation à laquelle les jeunes font face, d'élaborer des politiques et des programmes destinés à répondre aux besoins des jeunes et de profiter du potentiel des contributions qu'ils peuvent apporter. Les programmeurs peuvent de leur côté, soutenir les gouvernements nationaux en remplissant les rôles et les tâches qui leur incombent. Les gouvernements nationaux ont la responsabilité de produire des politiques nationales pour la jeunesse et des plans d'action basés sur des consultations avec les jeunes. L'UNICEF par exemple a soutenu entre 2004 et 2008, le projet *Juvenile Justice Alternatives* (JJAP) au Tadjikistan, afin d'aider le gouvernement à être en conformité avec la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (UNCRC) obligeant les États à établir un système judiciaire séparé pour les mineurs qui prône la prévention, la réhabilitation communautaire et qui ne permet la détention qu'en ultime ressort. L'UNICEF et d'autres donateurs ont, grâce au projet JJAP, soutenu le gouvernement national, les gouvernements locaux et les ONG à être en conformité avec la UNCRC (encadré 3.1.). Le chapitre 4 de cette note analyse plus en détail les systèmes de justice pour mineurs.

Encadré 3.1. Le projet *Juvenile Justice Alternatives (JJAP)* au Tadjikistan

Afin d'être en conformité avec la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, le Tadjikistan a établi son projet JJAP destiné aux enfants âgés de 10 à 18 ans et permettant d'offrir des alternatives aux poursuites judiciaires et à la détention lorsque des mineurs sont inculpés d'un crime. Cinq projets JJAP ont fourni des programmes de réhabilitation communautaires non-résidentiels ayant eu aussi bien recours aux centres de l'État chargés des enfants qu'aux ONG pour le soutien et l'assistance nécessaires. Le personnel de chaque projet était composé d'un coordinateur de projet, d'un avocat, de deux travailleurs sociaux et d'un psychologue qui a conçu des programmes de suivi psychologique individuels pour chaque enfant et sa famille. Les interventions ont regroupé une évaluation et un soutien psychologique individuel, une thérapie familiale, comprenant le développement des compétences chez les parents, un soutien judiciaire, un soutien des services sociaux et des mesures éducatives correctives. Certaines activités, telles que les cours de formation professionnelle, les cours d'éducation civique et les activités sportives et les excursions, ont été proposées localement à travers les centres pour les enfants et les jeunes. Le personnel du JJAP a travaillé en collaboration avec des écoles pour que les élèves réintègrent par la suite des classes traditionnelles. Le JJAP a également créé des liens entre une série d'ONG pour élargir les options des activités telles que les formations professionnelles, l'assistance professionnelle et sociale y compris la prévention de la violence contre les femmes.

Les projets du JJAP ont accepté plus de 250 jeunes qui autrement auraient été inculpés de crimes et jugés. Les districts où les projets ont été implantés ont vu leur taux de délits commis par les jeunes chuter de 42 % alors que ce même taux a augmenté de 3 % dans les districts où les projets n'ont pas été implantés. Seuls six jeunes ont récidivé en avril 2008.

Parmi les meilleures pratiques et les enseignements tirés, nous pouvons citer :

- *Un plan de viabilité et de capacité de réplique* : la viabilité financière a été renforcée par l'utilisation des ressources déjà existantes telles que les centres pour les jeunes administrés par l'État. Trois membres du personnel du JJAP ont appris à former de nouveaux membres et ont participé au lancement de trois projets JJAP en construisant les capacités locales à lancer de nouveaux programmes.
- *La garantie d'une autorité judiciaire*. Pour une mise en œuvre complète du projet, il était nécessaire de procéder à une réforme législative. Certains responsables étaient hésitants à envoyer les jeunes à ce programme parce que la législation avait échoué à établir une autorité claire et à obliger la police, les procureurs et les cours de justice à orienter les jeunes vers des programmes communautaires plutôt que de poursuivre leur jugements.
- *Une levée d'expertises*. Tous les jeunes ont reçu des formations intensives de travailleurs sociaux. Cependant, les professionnels formés et ayant les capacités requises sont rares au Tadjikistan. La majorité des jeunes auraient pu être efficacement réhabilités et avec moins d'interventions grâce à d'autres jeunes travailleurs formés. Les projets pourraient être soutenus par une équipe régionale itinérante composée d'un travailleur social, d'un avocat et d'un chef de projet, pour assister les jeunes travailleurs dans les centres et des ONG pour des cas plus complexes.

Encadré 3.1. Le projet *Juvenile Justice Alternatives (JJAP)* au Tadjikistan (suite)

- *Communiquer le succès.* Certains organes à niveau local ont reconnu l'importance de ces projets, et la preuve en est la décision de l'un des gouvernements locaux de financer entièrement et gérer le projet une fois que les financements arriveraient à leur fin. Une bonne communication sur l'impact du projet aide les leaders de la communauté à soutenir et justifie la poursuite du projet.
- *Construire sur les succès précédents et prendre des risques.* Le projet a fonctionné avec des jeunes qui n'avaient pas commis des délits très graves et qui avaient avoué leur culpabilité. Les récidivistes étaient en général exclus. Les projets avaient été une réussite dans leur choix des individus, mais auraient pu toucher un nombre plus important d'individus si le critère d'inclusion avait été élargi.

Source : UNICEF, 2008a.

Les gouvernements nationaux peuvent renforcer et moderniser les principales institutions au service des citoyens, promouvoir l'intolérance de la violence vis-à-vis du public en général et des enfants en particulier et façonner les cultures organisationnelles pour valoriser le rôle des jeunes. Ils peuvent pour cela, intégrer les problèmes de genre à leurs politiques et programmes nationaux et impliquer les femmes à la prise de décision. Les gouvernements ont également la capacité de fournir le soutien légal et financier aux stratégies de prévention de la violence chez les jeunes et de protection des communautés à risque, ils peuvent faciliter le consensus, assister et participer aux initiatives régionales et enfin, soutenir la collecte et l'analyse de données et la diffusion des informations et des outils clés, des enseignements tirés localement et des meilleures pratiques.

A niveau régional : Les donateurs peuvent vouloir s'engager avec les organisations régionales travaillant pour la réduction de la violence et particulièrement lorsque le conflit est régional ou lorsque les jeunes parmi les réfugiés risquent de rejoindre des groupes violents. Ils peuvent également réunir des organisations nationales de différents pays dans une région pour développer des stratégies de coordination visant à endiguer la violence armée chez les jeunes. La coordination régionale peut par exemple être un élément clé d'une stratégie destinée à réduire la violence armée dans un conflit transnational ou parmi les groupes régionaux de trafiquants de drogue ou s'adonnant à des activités illégales.

A niveau mondial : les engagements avec les homologues internationaux (les Nations Unies par exemple) offrent aux donateurs la possibilité d'apprendre de différentes expériences de réduction de la violence chez les jeunes à travers le monde. Les conventions portant sur la violence armée chez les jeunes, de leur côté, permettent de systématiser les réformes au bénéfice des jeunes. Les donateurs peuvent

engager différents homologues (gouvernementaux et non gouvernementaux) dans différents pays, dans un effort coordonné de combattre un problème comme l'implication des jeunes musulmans dans les mouvements extrémistes dans le monde.

Approches de la programmation

Les donateurs peuvent aussi bien adopter une approche directe qu'une approche indirecte pour la Réduction de la violence armée chez les jeunes. Les approches directes, telles que les activités de réduction des gangs ou de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR), ciblent les jeunes impliqués dans la violence armée. Les approches indirectes quant à elles cherchent à résoudre un problème plus large, tel que le manque de compétences professionnelles, le manque de connaissances sur la prévention des maladies, etc., et peuvent avoir une influence sur la violence chez les jeunes et une portée plus importante.

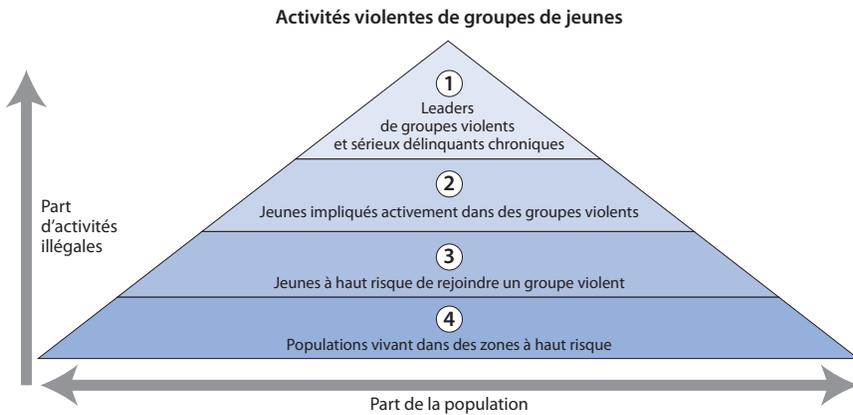
Les interventions directes

Il existe de nombreuses approches directes pour faire face à la violence armée chez les jeunes. Cette section décrit une approche intégrant le cadre de la RVA et des stratégies de réduction de la violence des gangs émergents. La catégorisation des individus selon leur engagement dans des groupes violents permet aux donateurs de développer des interventions plus ciblées. Le graphique 3.1. établit une catégorie pour les auteurs : les leaders de groupes violents ou de délinquants chroniques (groupe 1), les jeunes impliqués activement dans des groupes violents (groupe 2), et une catégorie pour les populations touchées par la violence : les jeunes risquant de rejoindre un groupe violent (groupe 3) et les populations vivant dans des zones où des groupes violent opèrent (groupe 4).

Différentes interventions sont nécessaires pour chacun de ces quatre groupes :

- Les membres du groupe 1, à cause de leur implication criminelle considérable et le peu de probabilité d'un changement de comportement, sont les individus menacés de poursuites et d'application de la loi. Là où les niveaux de violence sont élevés, des sanctions fondées sur les droits de l'Homme et les lois en vigueur peuvent réduire le niveau de violence et rétablir un environnement sécurisé dans lequel des mesures préventives peuvent être mises en œuvre.
- Les membres du groupe 2 sont susceptibles d'être visés par les interventions qui font l'équilibre entre la supervision et la responsabilité de rendre des comptes d'une part, et les services et les opportunités d'autre part. Les recherches ont démontré que l'effet des sanctions sévères envers différents types de délinquants s'est avéré contre productif et que des peines excessives peuvent donner lieu à davantage

Graphique 3.1. Différents niveaux d'engagement des jeunes dans les groupes violents



Source : Wyrick, P. (2006), « Gang Prevention : How to Make the “Front End” of Your Anti-Gang Effort Work », *United States Attorney's Bulletin Vol. 54 (3)*, Washington, DC.

d'implication dans des activités criminelles ou violentes, souvent à travers de réseaux construits en prison. Les jeunes qui ne sont pas des leaders ou des délinquants chroniques et qui sont soumis à une bonne réhabilitation sont moins susceptibles de récidiver (Wyrick, 2006). Les partenariats coordonnés entre les agences gouvernementales et les fournisseurs de services, un système de sanctions gradué et une gestion rapprochée de chaque cas sont des éléments fondamentaux pour assister ce groupe et les familles qui l'entourent. Les partenaires comprennent des acteurs de la justice pénale, des écoles, des groupes communautaires, des services pour l'emploi et des services sociaux.

- Les membres du groupe 3, après avoir identifié tout facteur de risque ou de protection, devraient être prioritaires pour des interventions préventives. Celles-ci peuvent inclure : des alternatives intéressantes au style de vie des groupes violents telles que des possibilités d'embauche, de l'éducation et une implication communautaire positive (pour contrecarrer tous les facteurs tirant ou poussant vers la violence), des systèmes de soutien efficaces et l'obligation de rendre des comptes en cas de comportement inapproprié.
- Les interventions du groupe 4 sont destinées à une communauté plus étendue où la violence est courante. Elles devraient inclure les agences gouvernementales et les groupes non gouvernementaux et transmettre le message qu'aussi bien les habitants que le gouvernement s'intéressent aux problèmes de la communauté et stimuler ainsi la résilience des jeunes.

La violence armée chez les jeunes est un phénomène complexe et multidimensionnel. Les stratégies efficaces doivent par conséquent avoir une approche systémique. C'est en partant de ce constat que le nouveau Guide de l'Agence allemande de coopération technique (GTZ) présente des lignes directrices pratiques pour la planification et la mise en œuvre de mesures systémiques de prévention de la violence (encadré 3.2).

Encadré 3.2. La prévention systémique de la violence chez les jeunes : un guide du GTZ pour l'élaboration et la planification de mesures de prévention de la violence

Le guide comprend :

- Des informations de support sur la violence chez les jeunes.
- Deux concepts d'ateliers expliquant pas à pas :
 - l'analyse des causes, de l'étendue et des conséquences de la violence chez les jeunes afin d'identifier les points de départ stratégiques pour les activités de prévention ;
 - des propositions de planification pour des mesures et des activités de prévention adaptées et spécifiques aux contextes
 - Des exemples d'approches et de méthodes pour la prévention de la violence chez les jeunes.

Aspects innovants du guide :

- Le jeune individu est placé au centre d'un système d'acteurs complexe, ayant tous une influence positive ou négative sur son comportement. Par conséquent les acteurs les plus influents (les parents, les enseignants, la police, les travailleurs sociaux et le personnel des autorités municipales) sont identifiés, intégrés comme partenaires et ciblés par les mesures planifiées de prévention de la violence.
- Pendant le processus de la planification, le guide se concentre sur les **changements concrets de comportement** aussi bien chez les jeunes que chez les acteurs ayant une influence directe ou indirecte sur leurs comportements. Ce changement est considéré comme l'élément principal d'une transformation sociale. Tout le processus de la planification est guidé par la question : *qui doit faire quoi différemment et avec qui afin de prévenir et de réduire efficacement et durablement la violence chez les jeunes ?*
- Le guide soutient l'inclusion consciencieuse d'une série d'acteurs de divers secteurs pertinents, chacun d'entre eux pouvant contribuer à prévenir la violence armée chez les jeunes.
- Le besoin d'effectuer un suivi et une évaluation durant la phase de planification grâce à une analyse détaillée menée dès le début du processus et pouvant être utilisée ultérieurement comme donnée de base pour le suivi de l'impact de la mesure.

Source : GTZ, 2010.

Les interventions indirectes

Les donneurs peuvent de manière générale, adopter quatre principales approches pour les interventions indirectes :

1. Des programmes multisectoriels élargis destinés aux jeunes et répondant aux différents problèmes des jeunes dans un contexte spécifique. Par exemple la stratégie multisectorielle de l'Agence allemande de développement (GTZ) en Sierra Leone s'est concentrée sur l'intégration des jeunes dans le marché du travail et dans leurs communautés. Adoptée en 2004, elle comprend : la construction des capacités, la formation, la production de revenu, la construction de la paix et des activités d'autonomisation des communautés (MacDonald, 2006).
2. Des programmes ciblant les jeunes dans un secteur déterminé tel que la création d'emploi, la santé sexuelle et reproductive, le VIH et le SIDA, la DDR, la construction de la paix et la participation politique.
3. Davantage de programmes de développement généraux dans lesquels les jeunes figureraient parmi les bénéficiaires et pouvant être modifiés et suivis pour s'assurer des impacts souhaités chez les jeunes (encadré 3.3.). Ceci pourrait intégrer un élément spécifique pour les jeunes au projet ou aux mesures afin de s'assurer que les jeunes sont les principaux bénéficiaires des activités. Dans ce cas, il est fondamental de rassembler des données ventilées par âge afin d'établir des indicateurs de base sur la situation des jeunes pouvant être mesurée pour évaluer l'impact spécifique du programme sur ce projet ou mesures. Dans la pratique cependant il est plus fréquent que la documentation d'un projet

Encadré 3.3. Les interventions visant les jeunes

Afin de viser expressément les jeunes dans ses interventions, l'USAID a ajouté un programme complémentaire sur la jeunesse pour le changement et la réduction des conflits (YCCR) à un programme d'assistance économique aux déplacés internes en Colombie déjà existant. Le programme YCCR comprenait un certain nombre d'éléments : (1) former les jeunes pour l'acquisition de compétences professionnelles et offrir des opportunités de revenu, (2) former les jeunes pour le leadership, la responsabilité sociale, et la gestion de conflits, (3) faciliter le dialogue entre les jeunes, les autorités locales et les forces de l'ordre, former les jeunes aux droits de l'Homme et à la sécurité communautaire et les impliquer dans les mécanismes de sécurité communautaires et, (4) former la police locale à mieux gérer les zones à conflits importants.

Source: USAID, 2008.

ou d'un programme mentionne les jeunes au niveau général parmi les bénéficiaires ou les cibles d'un projet. Cela veut dire que ces projets ont échoué à intégrer des cibles ou des indicateurs spécifiques aux jeunes ou à allouer un financement aux interventions axées sur les jeunes.

4. Approches transsectorielles. La santé, l'éducation et les efforts de la Réforme des systèmes de sécurité peuvent par exemple offrir de bonnes opportunités pour s'assurer que les problèmes des jeunes sont convenablement évalués et traités et que les liens transsectoriels existent quand cela est possible. Les donateurs peuvent encourager l'intégration d'un élément spécifique aux jeunes, de politiques ou de ressources particulières visant des groupes particuliers de jeunes. Il est de nouveau fondamental d'obtenir des données ventilées par âge et par genre pour que l'impact sur les jeunes soit mesuré et non assumé.

Chapitre 4

Interventions spécifiques

Le chapitre précédent a mis en lumière les approches générales que les donneurs pouvaient adopter lors d'une programmation centrée sur la jeunesse. Le présent chapitre décrit quant à lui les options de programmations possibles dans les secteurs susceptibles de répondre au problème de la violence armée chez les jeunes. Ces options couvrent toute la période allant de la naissance à l'âge adulte en passant par la jeunesse, et comprend des approches telles que le soutien apporté aux parents pour la construction de relations proches et protectrices avec leurs enfants, ou la création de systèmes judiciaires mettant l'accent sur la réhabilitation plutôt que la sanction des jeunes individus. Ces interventions ont puisé dans la documentation de plus d'une centaine de projets comme les évaluations de projets, les examens périodiques, les évaluations de fin de projet et les examens de secteurs. Elles ne sont cependant pas adaptées à tous les contextes et les donneurs devraient identifier l'intervention adéquate au contexte particulier dans lequel ils se trouvent à partir des informations livrées par leurs propres évaluations.

Le soutien aux parents

Un suivi et un encadrement inappropriés ainsi que le manque d'implication de la part des parents dans les activités de leurs enfants ou adolescents sont des facteurs de risque potentiels de violence chez les jeunes. A contrario, **une relation de soutien chaleureuse** avec les parents ou d'autres adultes évitera aux jeunes d'adopter des comportements antisociaux. Ainsi, une augmentation de la violence chez les jeunes peut être enregistrée dans des contextes où les familles ont été éparpillées à la suite d'un conflit, d'une épidémie ou d'un changement social précipité (OMS, 2008). Les trois approches générales permettant de renforcer la stabilité et l'épanouissement de ces relations sont la formation des parents, l'appui social aux parents et aux familles et la création d'environnements sociaux capables de soutenir et de protéger les enfants (Université John Moores de Liverpool et OMS, 2009 ; encadré 4.1.).

Encadré 4.1. Soutenir les parents

En Colombie, un programme appuyé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a travaillé avec plus de 4 000 individus et familles vulnérables afin de fournir des services de soutien et de formation à l'éducation sanitaire, à l'orientation et à la gestion des conflits. Selon les rapports, le programme a eu des impacts positifs sur le comportement des adolescents et sur les niveaux de la violence familiale. De la même manière, en Angola, un programme conjointement soutenu par l'USAID et le Christian Children's Fund, et ayant impliqué des enfants, des adolescents et des parents, a encouragé les soins, l'intégration sociale et l'éducation des enfants. Le programme a également mis en place des formations aux compétences et alloué des petites subventions.

Source: CIDA, 2007; USAID, 1999.

Les constatations faites dans les pays développés démontrent que les **aptitudes à la vie** acquises dans le cadre de programmes de développement social avaient pour objectif de forger des capacités émotionnelles et comportementales qui permettent d'éviter la violence chez les jeunes. Les programmes préscolaires d'enrichissement, qui très tôt inculquent aux enfants des compétences sociales et académiques, semblent être également très prometteurs. Ces effets sont d'autant plus prononcés chez les enfants issus de familles et de quartiers pauvres. Concernant les pays à revenu moyen et faible cependant, davantage de constatations sur les impacts des programmes préscolaires d'enrichissement et de développement social sont nécessaires (Université John Moores de Liverpool et OMS, 2009).

La consommation d'alcool pendant la grossesse peut provoquer un syndrome d'alcoolisation fœtale qui augmente les risques de consommation plus tard chez l'enfant et un comportement violent voire délinquant chez les jeunes (Mercy *et al.*, 2008). Le principal moyen de prévenir la violence associée à la consommation d'alcool est la création de sociétés et d'environnements qui limitent les comportements à risque vis-à-vis de l'alcool et condamnent la violence dans des états d'ébriété. D'autres interventions telles que la réglementation sur l'âge minimum d'achat d'alcool et sur les heures ou jours pour la vente, l'augmentation des taxes sur le prix de l'alcool, la mise en place de tarifs minimums et la réduction du nombre de points de vente peuvent être également envisagées.

Soutenir la participation des jeunes dans la société et dans l'économie

Plusieurs recherches sur les jeunes et leur implication dans les gangs et les groupes violents analysent le rôle joué par ces groupes dans la création d'un sentiment de statut et d'appartenance chez leurs membres et particulièrement chez ceux qui souffrent de frustrations quant à leur participation dans la vie économique et sociale de leurs communautés et pays. En faisant la promotion de la participation politique des jeunes, en soutenant les programmes de leadership et de développement pour les jeunes³ et en encourageant les centres pour les jeunes, les donateurs peuvent créer davantage de participation et d'inclusion, être conscients de leur potentiel et répondre à leurs besoins. Cette démarche aide à lutter contre les facteurs de risque, crée un sentiment d'utilité et d'optimisme et donne la parole aux jeunes pour s'exprimer. Elle renforce en même temps la résilience et les facteurs de protection (encadré 4.2). Au Brésil, le programme

Encadré 4.2. Création de structures participatives pour les jeunes en Bosnie-Herzégovine

Entre 2003 et 2010, le GTZ a financé le programme *Establishment and Promotion of Structures in the Youth Sector* en Bosnie-Herzégovine. Ce projet multi-niveaux soutient à niveau national le ministère des Affaires civiles, la Commission nationale pour la jeunesse ainsi que le développement d'une politique nationale pour les jeunes. Il travaille également avec les autorités locales pour l'établissement de stratégies, un budget et des structures locales pour la participation des jeunes. Enfin, il soutient les liens entre les groupes et comités et les différents niveaux. Ce soutien a donné lieu aux résultats suivants :

- Une politique nationale pour la jeunesse, mise en place par la Commission nationale pour la jeunesse.
- 85 % des cinquante autorités locales ayant participé au programme sont aujourd'hui responsables de la mise en œuvre de leurs propres stratégies multisectorielles pour les jeunes en utilisant leurs propres budgets et touchant ainsi 50 000 jeunes.
- 1/3 de l'ensemble des autorités locales bosniaques emploie aujourd'hui un conseiller qualifié pour les jeunes.
- La formation des conseillers est reconnue et réglementée par le gouvernement.
- Le budget alloué aux autorités ayant participé au programme et destiné à la promotion de la jeunesse a augmenté.
- Les Conseils pour la jeunesse à niveau local ont créé des structures clés pour la participation des jeunes dans les communautés locales. Ces jeunes organisent des activités comme des cours de formation, des campagnes de conscientisation et des activités de loisir. Ils ont, dans certains cas, mis en place des centres de la jeunesse dans leurs communautés respectives.

Source : GTZ, 2008.

Écoles ouvertes, originellement piloté par l'UNESCO et en partenariat avec l'État et les autorités municipales de Brasilia pour l'éducation, est passé à devenir un programme national en 2004. Ces écoles publiques ouvertes les weekends aux jeunes et à leurs communautés, offrent une série d'activités artistiques, culturelles, de loisir et sportives ainsi que quelques formations professionnelles et espaces de dialogue. Les évaluations de ce programme ont révélé que les niveaux de violence enregistrés au sein des écoles participantes et dans leurs alentours avaient diminué à la suite de cette initiative (UNESCO, 2005).

L'éducation a une grande importance chez les jeunes dans nombre d'endroits et elle reste essentielle à les préparer pour le passage à l'âge adulte, pour leur participation à la main d'œuvre et pour leur inculquer les valeurs de citoyenneté, de responsabilité et de coopération. L'accès à l'éducation reste cependant très

Encadré 4.3. L'autonomisation des jeunes et l'emploi au Kenya

La Banque Mondiale a récemment accordé son financement au gouvernement du Kenya pour la mise en œuvre d'un programme d'autonomisation des jeunes. L'objectif de ce programme est d'accroître l'accès des jeunes aux programmes d'emploi temporaire qui leur sont destinés et d'améliorer l'employabilité des jeunes. Ce projet s'articule autour de trois éléments :

1. Les secteurs demandant beaucoup de main d'œuvre et les services sociaux : cet élément est destiné à réduire la vulnérabilité des jeunes hommes et femmes au chômage. Il financera les projets demandant beaucoup de main d'œuvre et offrira une opportunité de revenu à entre 200 000 et 300 000 jeunes participants âgés de 18 à 35. Le projet améliorera en même temps l'accès des communautés aux infrastructures sociales et économiques (par exemple les digues, les barrages et l'irrigation, les routes, les ressources forestières et les systèmes de gestion des déchets).
2. Les stages et les formations dans le secteur privé : cet élément améliorera l'employabilité des jeunes en leur offrant la possibilité d'acquérir de l'expérience et des compétences professionnelles à travers la création de stages et de formations au sein des secteurs formel et informel. Il s'adresse aux jeunes sans emploi, âgé de 15 à 29 ans, ayant cumulé au moins huit années de scolarisation et déscolarisés depuis au moins un an.
3. La construction des capacités et la politique de développement : le principal objectif de cet élément est de renforcer la capacité du ministère de la Jeunesse et des Sports de mise en œuvre de la politique nationale pour la jeunesse, et la capacité institutionnelle de planification des politiques pour la jeunesse. Pour ce faire, le programme prévoit : des formations pour le personnel du ministère de la Jeunesse et des Sports – particulièrement les officiers de district –, des activités de communication pour accroître la conscientisation du projet et, des politiques de développement grâce à la fourniture de l'assistance technique au Conseil national de la jeunesse.

Pour plus d'informations, consulter : <http://go.worldbank.org/A3PA7DER80> et www.kkv.go.ke/.

inégal ce qui peut être une source de frustrations chez certains jeunes. De plus l'éducation est quelques fois mal adaptée aux capacités à la vie quotidienne dont les jeunes ont besoin sur le marché de l'emploi. Dans ce domaine, les options de programmation peuvent comprendre la fourniture d'une éducation d'urgence aux populations touchées par un conflit ou déplacées, une réhabilitation rapide, équiper les écoles en matériel et en personnel, améliorer l'égalité de l'accès à l'éducation, soutenir les programmes de rattrapage accélérés, promouvoir l'éducation professionnelle liée aux programmes pour l'emploi et à l'éducation secondaire et tertiaire, s'assurer que l'enseignement reçu s'adapte au marché de l'emploi local et, soutenir la réforme des programmes scolaires et la formation des enseignants.

Le chômage ou le sous-emploi et le manque de **réelles opportunités de revenu durables** sont sans doute les facteurs sous-jacents les plus fréquents responsables de frustrations chez jeunes et de leur exclusion pouvant les mener à la violence. Garantir des opportunités d'emploi rémunérateur et de revenu sûr est fondamental en tant que stratégie à la fois de prévention de la violence, et de recouvrement suite à un conflit. Les options de programmation comprennent : la promotion, en coopération avec les gouvernements, de politiques habilitantes pour l'emploi, l'appui à la création rapide d'emplois et principalement dans le secteur des travaux publics, le soutien au développement du secteur privé et de l'entrepreneuriat (particulièrement dans le secteur des PME), le soutien à la production de revenu et aux projets de micro financement, les programmes de réforme agraire et de développement rural favorable aux jeunes, l'offre d'emplois adaptés au marché et le soutien aux programmes de protection sociale incluant les jeunes (encadré 4.3).

Soutenir et renforcer les droits des jeunes

Les droits des enfants et des jeunes sont enchâssés dans la loi internationale et dans la plupart des lois intérieures et les États ont l'obligation de les respecter et se doivent de les promouvoir. Beaucoup de jeunes sont néanmoins mécontents du manque de fourniture de services de leur gouvernement, du fait qu'on ne tient pas compte de leur voix dans les décisions prises les concernant et des abus desquels ils sont quelques fois victimes des mains des forces de sécurité de l'État. Les options de programmation dans ce domaine regroupent : le développement et la mise en œuvre de politiques nationales pour la jeunesse et des droits juridiques pour les jeunes, la protection des droits de l'enfant et des jeunes, la promotion de services sécuritaires et judiciaires responsables et plus adaptés aux jeunes et à leurs familles, l'autonomisation et l'information des jeunes et de leurs familles quant à leur droit d'exiger des comptes des acteurs de l'État et, le soutien des programmes de prévention pour la protection des jeunes à risque et de leurs familles (encadrés 4.4. et 4.5.).

Encadré 4.4. **Problèmes communautaires**

Le programme jeunesse pour le changement et la réduction des conflits (YCCR) que l'USAID a mis en œuvre en Colombie a facilité la communication entre les groupes de jeunes, la communauté, les autorités locales et les forces de l'ordre à travers des ateliers destinés à analyser les problèmes de la communauté, la sécurité et les questions sur les droits de l'Homme. Les forces de l'ordre ont encouragé la formation des jeunes en termes de droits de l'Homme, de sécurité des citoyens et de médiation des conflits (Promoters of Peaceful Coexistence) et a renforcé les groupes de surveillance de voisinage. Les membres de la communauté ont signalé une diminution de la violence et une implication croissante des rôles de leadership positif des jeunes. La majorité des jeunes ont senti que la formation les aiderait à s'assurer un meilleur futur économique pour eux et leurs familles.

Source: USAID, 2008.

Encadré 4.5. **Mise en place d'unités de protection des enfants et des familles dans les commissariats du nord du Soudan**

Au Soudan entre 2007 et 2008, l'UNICEF a soutenu les forces de police pour la mise en place d'unités de protection des enfants et des familles (FCPU) et renforcer ainsi les procédures adaptées aux enfants. Elles sont destinées à offrir un guichet unique de prestation de services aux enfants ayant survécu aux crimes, en ont été témoins ou ont été accusés d'un délit. Ces unités :

- Introduisent une approche du maintien de l'ordre sensible aux besoins des enfants et des femmes vulnérables.
- Emploient du personnel spécialement formé pour travailler avec les femmes et les enfants.
- Fournir des services dans un environnement non-menaçant
- Fournir de multiples services tels que le soutien psychologico-social, les services sociaux, l'assistance juridique et les services médico-légaux dans un seul et même endroit
- Garantir que les enquêtes, dans les cas où des enfants sont victimes, sont menées à terme et que les auteurs sont arrêtés.
- Conscientiser les communautés locales sur les violences sexuelles et axées sur le genre ainsi que sur les services rendus par les unités de protection et encourager les communautés à faire appel à ce système.
- Mettre en place un système de collaboration étroite avec des spécialistes de différents secteurs pour garantir une réponse intégrée (services sociaux, poursuites judiciaires, assistance juridique, sanitaire et psychologico-sociale dispensée par des professionnels) aux enfants et aux femmes ayant affaire à la justice.
- Créer et suivre une base de données de tous les cas enregistrés par l'unité.

Encadré 4.5. **Mise en place d'unités de protection des enfants et des familles dans les commissariats du nord du Soudan** *(suite)*

La première FCPU a été implantée en janvier 2007 à Khartoum et a traité la première année plus de 1 260 cas de violences contre les enfants et les jeunes (la plupart des plaintes d'abus sexuels concernaient des enfants âgés de 6 à 10 ans). A la fin 2007, début 2008, 11 autres unités ont vu le jour à Khartoum et au nord du Soudan. Des 813 accusés jugés par les cours de Khartoum, seulement 473 d'entre eux furent emprisonnés. Ce nombre étonnamment réduit s'explique par la présence d'experts médico-légaux et d'officiers de police bien formés dans ces unités et grâce à des mécanismes d'assistance juridique et de coopération entre les prestataires de services. Les plaintes ont donc été traitées plus rapidement, les preuves rassemblées plus efficacement et des dossiers plus solides ont été présentés à la cours, où les témoignages des enfants sont aujourd'hui acceptés et respectés.

Source : UNICEF, 2008b.

Certains gouvernements, conscients de l'échec de l'État à fournir les biens et les services dont leurs citoyens ont besoin, ont promulgué des politiques nationales spécifiques qui soutiennent l'inclusion sociale des jeunes et renforcent les familles dans leur rôle de barrière contre les tensions sociales et l'émergence d'une sous-classe de jeunes⁴.

Soutenir et maintenir la paix

Les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) sont conçus pour aider au passage de la guerre à la paix en assistant les anciens combattants à acquérir un statut de civils et de trouver un emploi et un revenu durables. Les programmes de DDR destinés aux jeunes ex-combattants est un pilier du renforcement de la paix et une programmation efficace requiert des approches intégrées et durables. Afin de pouvoir répondre aux problèmes sous-jacents, l'assistance devrait se baser sur une évaluation des raisons initiales pour lesquelles les jeunes s'enrôlent dans l'armée et sur des interventions identitaires tenant compte des dimensions sociales et psychologiques. De plus, les programmes de DDR devraient adopter des approches intégrées vis-à-vis des jeunes combattants, des jeunes civils et de la communauté en général. L'accent doit être mis sur les activités telles que l'emploi qui évite l'enrôlement ou le ré-enrôlement dans l'armée. Une réintégration réussie dépend aussi bien de l'aptitude de l'économie à créer des emplois que de la capacité des programmes de DDR à accroître l'employabilité des jeunes combattants. Les enseignements clés tirés des évaluations des programmes de DDR destinés aux jeunes sur les dix dernières années démontrent qu'il est nécessaire : que les interventions visent autant les non combattants que

les combattants, de mettre en place un ensemble de solutions de réintégration flexibles, appropriées et à long terme, d'appuyer une variété de formations aux compétences et la conscientisation, de résoudre les problèmes de genre car les femmes ont souvent des expériences et des besoins de réintégration différents, de sensibiliser la communauté, d'accroître l'acceptation des familles et enfin, de s'assurer que les programmes répondent aux besoins des groupes les plus vulnérables (encadré 4.6.).

Encadré 4.6. Exemples de programmes de DDR

USAID a implanté son programme *Youth Reintegration Training and Education for Peace Program* (YRTEP) en Sierra Leone de 2000 à 2002. Les programmes de formation (soutien psychologique, aptitudes à la vie, alphabétisation, éducation pour la paix, formations professionnelles et agricoles) avaient une durée de 6 à 12 mois et ont été mis en œuvre dans les communautés où des ex-combattants devaient être réintégrés, mais ont également concerné les autres jeunes à risque présents dans ces communautés. Cette approche communautaire inclusive a été fondamentale pour l'amélioration du comportement des jeunes et la construction de la paix au niveau communautaire. Le programme a cependant dû faire face à l'insécurité et au manque de suivi du programme qui permet d'obtenir des résultats viables et un développement communautaire à plus long terme (Care Inc. et Creative Associates International Inc., 2002).

Le programme *Office of Transition Initiatives*, également soutenu par l'USAID en Colombie, a quant à lui mis en place l'assistance nécessaire aux ex enfants-soldats et aux enfants à risque des communautés afro-colombiennes, tout en respectant les différentes lois qui régissent ces groupes sur les territoires indigènes.

Sources : USAID, 2006 ; 2008.

On dénote une augmentation de l'intérêt porté aux programmes destinés à intégrer directement les jeunes dans les **activités de prévention de la violence et de construction de la paix**. Ils offrent les moyens d'autonomiser les jeunes et de canaliser leur énergie et leurs capacités pour en faire une force pour le changement et éviter ainsi qu'ils ne tombent à nouveau dans la violence. Ces programmes comprennent des initiatives d'éducation et de dialogue pour la paix, des formations pour les droits, la construction de la paix et la résolution des conflits (encadré 4.7) et, l'implication directe des jeunes dans les processus électoraux et dans les initiatives pour le suivi des droits de l'Homme et de la prévention de la violence.

En dépit des recherches internationales ayant révélé que l'incarcération est en général inefficace et peut accroître les possibilités de récidive chez les jeunes, certains pays continuent d'incarcérer les enfants et les jeunes avant l'âge de 18

Encadré 4.7. La prévention des conflits pour les jeunes et leurs communautés en Guinée

Entre 2005 et 2008, l'USAID a financé une initiative dans les régions frontalières du sud-est de la Guinée enclines aux conflits. Les objectifs de cette initiative ont été :

1. D'améliorer la capacité de la communauté à gérer les conflits :
 - Le projet a organisé des ateliers, des réunions et des événements avec les autorités locales, les jeunes et les membres de la communauté, pour donner lieu à l'organisation d'une conférence nationale pour la paix qui examinerait et appliquerait ses résolutions localement.
 - 35 membres des Comités de gestion communautaire et nombre d'organisations communautaires ont été formés à la résolution de conflits, à la réconciliation communautaire et à la médiation.
 - Des petites subventions ont été allouées aux projets pour impliquer les jeunes et leurs communautés dans la prévention des conflits.
2. De construire la capacité des jeunes et de la communauté à résister à la violence :
 - 12 formateurs seniors et 200 jeunes animateurs ont été formés pour l'acquisition de compétences à la prévention de la violence et à la facilitation, entre autres.
 - 6 000 jeunes à risque ont suivi des formations pour l'acquisition des aptitudes à la vie quotidienne, à l'alphabétisation et au calcul.
 - des schémas d'apprentissage ont été dispensés et des subventions pour des micro-entreprises ont été allouées.

Malgré une période de grèves, d'instabilité politique et une forte campagne de recrutement des groupes armés, le projet a enregistré une diminution des incidences de la violence sur les communautés visées. Ce résultat a été confirmé par le sentiment de la communauté que le nombre de jeunes impliqués dans la violence avait diminué. De son côté, la résolution pacifique des crimes et des violences les moins graves a augmenté grâce à une implication accrue des membres des comités de gestion communautaire et des leaders communautaires. La question qui persiste est de savoir quel sera l'impact à long terme et la viabilité des résultats une fois que le projet touchera à sa fin.

Source : Harrelson, Macaulay et Campion, 2007.

ans. Pour éviter cela, les donateurs devraient travailler avec les partenaires pour la promotion des mécanismes judiciaires restaurateurs, mettre l'accent sur la réhabilitation et offrir des opportunités de deuxième chance aux jeunes délinquants. Un autre point d'ancrage pour l'assistance des donateurs est de soutenir l'adoption des conventions de l'ONU concernant les **systèmes judiciaires pour les mineurs** (encadré 4.8. et encadré 3.1.) et de s'y conformer. Parmi ces conventions nous pouvons citer : la Convention internationale des droits de l'enfant (UNCRC), les Règles de Beijing, les Règles de Tokyo et les Directives relatives

Encadré 4.8. **La réforme des systèmes judiciaires pour les mineurs : les exemples de l'UNICEF dans le monde**

En 2003, l'UNICEF a soutenu le développement d'un système judiciaire pour mineurs qui était quasi inexistant en Papouasie Nouvelle-Guinée. Cela a supposé la création de politiques et de protocoles de police pour les mineurs et d'une unité de suivi pour contrôler la mise en œuvre et identifier les mécanismes de déjudiciarisation et d'alternatives à l'incarcération. Les réformes se sont basées sur l'adoption des principes d'une justice restauratrice traditionnelle, y compris la remise à jour de la tradition de médiation. Ce programme de l'UNICEF a conduit à une meilleure appropriation locale et a joué un rôle clé dans la réduction du nombre d'enfants détenus, particulièrement pour des délits mineurs (UNICEF, 2007b).

Au Monténégro, un projet de construction de la capacité a renforcé le rôle de l'ombudsman à garantir la conformité des réformes judiciaires aux normes internationales de la protection de l'enfant (UNICEF, 2009b).

En Ukraine, le projet pilote de *bureau du défenseur public* de la ville de Kharkiv a fourni une aide juridique gratuite aux plus démunis, y compris les jeunes. Son implication a réduit les taux de jeunes incarcérés en attente de jugement et a traité nombre de cas par la médiation, évitant ainsi les poursuites pénales (UNICEF, 2009a).

De la même manière, un autre projet de l'UNICEF au Kenya, a demandé à 335 avocats de conseiller, d'assister et de plaider bénévolement pour environ 2 500 enfants en conflit avec la justice chaque année. En septembre 2009, le ministère de la Justice a lancé un programme pilote d'assistance et d'éducation juridiques afin d'offrir une défense gratuite aux enfants et aux adultes de six districts (UNICEF, 2009b).

En Macédoine, un groupe de travail conjoint réunissant gouvernement, donateurs et société civile, a soutenu avec succès l'élaboration d'un nouveau projet de loi sur la justice pour les mineurs qui soit en accord avec les normes internationales. Un plan d'action et un budget ont également été élaborés (National Alliance for Children's Rights, 2009).

aux enfants dans le système de justice pénale. L'UNCRC oblige les États signataires de mettre en place un système judiciaire séparé, soutenant la prévention, proposant des alternatives à l'incarcération et prônant la réhabilitation communautaire pour les jeunes de moins de 18 ans. Le recours à l'incarcération n'intervenant qu'en ultime recours. Dans ce cadre, les options de programmation peuvent inclure un soutien aux réformes législatives et un service d'aide judiciaire gratuit pour les enfants et les jeunes ayant affaire à la justice.

La gestion des risques

Les chapitres 3 et 4 ont analysé les méthodes et les options pour la programmation ainsi que les interventions spécifiques pour réduire et répondre à la violence. Les risques sont inhérents à la conception et à la mise en œuvre de telles activités. Certains de ces risques peuvent être gérés alors que d'autres sont incontrôlables de quelque manière que ce soit. Cette section met en relief les stratégies pouvant être adoptées pour identifier, gérer et réduire les risques.

Les programmeurs devraient identifier avant toute chose les risques que les interventions planifiées peuvent présenter puis, par la suite, évaluer ces risques et établir les priorités selon leur niveau de gravité (encadré 4.9). Les stratégies de gestion des risques peuvent éviter certains de ces risques en modifiant le cap, en transférant ces risques à d'autres acteurs, en les atténuant grâce à une série d'actions, en acceptant certains de ces risques et agir en conséquence, en développant un projet pilote strictement concentré sur la réduction de ces risques, en déterminant des points d'ancrage ayant des niveaux de risque plus bas, en établissant des indicateurs qui reflètent le plus tôt possible le cap fixé par le programme afin de mieux anticiper ces risques, ou en suivant et en contrôlant ces risques autant que possible.

Comprendre par exemple les perceptions qu'une communauté peut avoir envers l'ouverture d'un centre d'aide pour les jeunes susceptibles de s'enrôler dans un gang, peut soutenir les approches (des campagnes communautaires de conscientisation) pouvant déterminer le succès ou l'échec de la mise en place de ce centre.

Une réévaluation périodique des risques, la formation du personnel à reconnaître et gérer les risques, un personnel et des ressources dédiées à la gestion des risques, la construction de la flexibilité du programme pour faciliter le changement de son cours et traquer les facteurs de risque et les protocoles de division peuvent être les méthodes à utiliser pour suivre et contrôler les risques.

La communication est un élément clé de la gestion du risque. Les discussions permanentes avec le personnel et les parties prenantes (y compris les jeunes et autres membres des communautés locales) devraient renseigner sur le développement des stratégies de gestion des risques. Un plan de

communication peut être élaboré à l'origine du programme et être adapté à la gestion des différentes parties prenantes et de leurs risques. Une communication régulière avec les séniors ou jeunes leaders peut également les maintenir informés des activités du projet. Ainsi, si des problèmes apparaissent, ils auront une bonne connaissance du fonctionnement du projet, de ses activités et de ses objectifs. Développer les relations avec les médias, et particulièrement ceux suivi par les jeunes, peut aider à gérer le flux d'informations. La transparence des objectifs et des activités du programme reste donc fondamentale. Enfin, un groupe de réflexion peut être désigné à l'avance afin que le projet soit prêt à répondre à toute éventualité de risque.

Encadré 4.9. **Comprendre les risques**

Des recherches américaines ont révélé que les programmes rassemblant les jeunes à haut risque peuvent mener à l'augmentation des niveaux de violence.

Source: Dishion *et al.*, 1999.

Chapitre 5

Le suivi et l'évaluation

Ce chapitre met en lumière les étapes à suivre et les données nécessaires pour le suivi et l'évaluation de l'impact des programmes destinés à réduire la violence armée chez les jeunes. Malgré les résultats positifs enregistrés par certains programmes, les informations à plus long terme restent néanmoins limitées. Les programmes ont en général tendance à renseigner sur des résultats spécifiques tels que le nombre de personnes ayant reçu une formation ou une assistance plutôt que sur les résultats des activités et de leurs impacts sur la violence chez les jeunes dans des communautés bien déterminées. Il faut, d'une part, davantage d'évaluations plus systématiques des recettes des succès et de la raison de ces succès et, d'autre part, davantage d'évaluations post-programme analysant l'incidence des résultats à court et moyen termes sur les impacts à plus long terme. La section qui suit met en relief les étapes nécessaires à établir une collecte de données utiles tout au long de la vie d'un programme et le type d'indicateurs pouvant être utilisés.

La collecte des données

- *Établir une base.* L'une des premières étapes que les programmeurs doivent suivre est d'établir une image claire et précise de l'environnement dans lequel le programme est particulièrement destiné à produire son effet. Grâce à une bonne base et une collecte de données continue, il est possible de déterminer les tendances et les modèles pouvant aider à ajuster la programmation et maximiser l'efficacité des programmes.
- *Élaborer soigneusement des enquêtes.* Parce qu'une bonne évaluation dépend de la qualité des données collectées, les stratégies de collecte doivent donc être abordées avec précaution. L'échantillonnage peut aider à compenser les coûts des enquêtes si celui-ci est de bonne taille et reflète la population. Les jeunes peuvent être réticents à discuter de sujets sensibles en public, des techniques d'auto-interviews audio ou

assistées par ordinateur peuvent alors aider les jeunes à discuter ouvertement de sujets sensibles tels que certains comportements illicites.

- *Collecter des informations individuelles.* Les institutions (telles que les forces de police, les cours de justice, les procureurs et les agences de services sociaux) qui ventilent les données par âge, peuvent utiliser d'autres choix d'identification des jeunes. Les comparaisons entre les données ventilées de ces institutions se font alors plus difficiles et il est donc plus utile d'exploiter leurs données individuelles. Pour résoudre cette question, les donneurs peuvent travailler avec ces institutions pour s'assurer que les données enregistrées reflètent bien l'âge des personnes concernées (et permettre ultérieurement la ventilation de ces données). Le genre, les inculpations particulières et l'ethnicité sont d'autres catégories importantes permettant de déterminer la manière avec laquelle les interventions affectent les jeunes de ces catégories.
- *Renforcer les capacités nationales pour la création de multi-agences de collecte de données, de renseignement et d'analyse.* Les systèmes rentables de collecte et de gestion de données, accompagnés de conditions de partage de données clairement définies, peuvent construire la capacité des systèmes de collecte de données locaux et communautaires. L'une des principales méthodes est la création d'observatoires de la criminalité et de la violence comme en Amérique latine (encadré 5.1.). Les donneurs peuvent soutenir l'établissement de systèmes d'information complets tôt dans le projet afin de garantir une meilleure collecte de données permettant une analyse plus précise et complète des changements dans le temps. Afin de pouvoir comparer les informations en provenance des différentes agences, il est nécessaire d'établir des définitions claires et identiques des principaux termes et normes.
- *Garantir le rattachement local pour la collecte de données.* Des données fiables et vérifiables sont fondamentales pour mesurer l'impact

Encadré 5.1. L'Observatoire interaméricain de sécurité

L'Observatoire interaméricain de sécurité (OIS) rassemble des statistiques générales et spécifiques sur la criminalité et la violence dans les pays membres de l'Organisation des États américains. Il évalue et analyse les données statistiques pour les rendre accessibles aux États membres de l'organisation, aux organes régionaux, nationaux et internationaux, à la société civile et au grand public. L'OIS est un forum multisectoriel et multidisciplinaire qui facilite l'établissement d'indicateurs, les politiques, le suivi des politiques publiques et les interventions centrées sur l'amélioration de la sécurité et la coexistence de manière générale ou au sein d'une communauté particulière.

Pour plus d'informations : www.oas.org/dsp/english/epo_observatorio.asp.

d'un programme et celles-ci sont plus précises lorsque les personnes chargées de les collecter les valorisent pour leur propre utilisation. Il est donc nécessaire d'enseigner les homologues dans les pays hôtes à valoriser les données pour la gestion et la planification afin d'améliorer la collecte et l'accès aux données pour évaluer les programmes. Le leadership à haut niveau est la clé de voûte pour s'assurer que les responsables à mi-niveau pourront établir les bonnes priorités pour la collecte et l'accès à ces données.

- *Anticiper les obstacles particuliers.* En plus des défis caractéristiques que présentent le suivi et l'évaluation des programmes de développement, les projets destinés aux jeunes peuvent rencontrer d'autres obstacles. Les jeunes sont plus mobiles que les autres groupes d'âge, ce qui complique le contact avec d'autres individus spécifiques. Les lois sur la vie privée et les considérations éthiques ainsi que le besoin de l'accord des parents dans certaines circonstances peuvent restreindre l'accès ou le partage des informations. Les normes d'éthique devraient être à la base des processus de collecte de données et les politiques devraient contrôler la divulgation d'informations personnelles et protéger et surveiller les protocoles d'interview.

Les indicateurs de performance

- *Développer des indicateurs en partenariat avec les parties prenantes locales* (encadré 5.2). Les parties prenantes locales sont les plus à même de connaître la disponibilité et la fiabilité des données ainsi

Encadré 5.2. Les indicateurs des systèmes judiciaires pour mineurs

Généralement, les institutions judiciaires locales ne collectent pas les informations de manière à pouvoir déterminer le nombre de jeunes en détention, les raisons de ces détentions et comment leur cas est résolu. Les indicateurs suivants sont applicables à tous les pays quel qu'en soit leur niveau de développement :

- Indicateurs politiques, tels que l'existence d'une loi définissant l'âge de responsabilité pénale, l'existence d'un système de plaintes contre la détention des jeunes et, l'existence d'un système judiciaire pour mineurs ayant des processus et des infrastructures séparées et appropriées pour les jeunes.
- Indicateurs quantitatifs, tels que le nombre de jeunes arrêtés, accusés, détenus et condamnés pour violence armée, le temps passé par les jeunes en détention avant et après leur condamnation, le taux de jeunes recevant des visites des membres de leur famille et le pourcentage de jeunes condamnés ou bénéficiant d'une déjudiciarisation.

Source: UNODC and UNICEF, 2006.

que les étapes et les méthodes pour mesurer le succès. L'implication à niveau local peut également renforcer la capacité de recherche à long terme et l'investissement pour une collecte continue de donnée au delà des paramètres du projet, et prôner la résolution des problèmes posés par la violence armée chez les jeunes.

- *Mesurer les concepts multidimensionnels grâce à un ensemble d'indicateurs.* Les concepts complexes ne peuvent pas être mesurés grâce à un seul indicateur. L'augmentation par exemple du nombre des plaintes contre les agressions commises par les jeunes des gangs n'implique pas nécessairement une augmentation des agressions des gangs de jeunes. Elle peut être due à davantage de confiance dans les forces de l'ordre ou dans la justice, menant par conséquent à une volonté accrue de porter plainte accompagnée d'une diminution de la surveillance et de la tolérance vis-à-vis des gangs. Les constatations démontrent qu'un ensemble de 3 à 7 indicateurs soigneusement choisis pour représenter différents aspects d'un concept multidimensionnel est suffisant pour déterminer un changement significatif (Vera Institute of Justice, 2003).

Chapitre 6

Conclusions et recommandations

Un certain nombre d'enseignements ressortent des expériences décrites ci-dessus, ainsi que de la documentation existante sur les pratiques des donneurs. Nous les résumons ci-après sous forme de recommandations.

Enseignements généraux

- *Éviter toute approche rude et punitive envers les jeunes.* Ce type d'approche risque de les aliéner davantage. Chercher plutôt à comprendre leurs points de vue et le rôle positif qu'ils peuvent jouer dans la prévention de la violence.
- *Ne pas présumer que les programmes de développement généraux sont nécessairement bénéfiques pour les jeunes.* En effet, force est de constater que des groupes tels que les femmes et les jeunes sont souvent exclus des programmes de développement, ce qui aggrave leur situation. Pour garantir que les programmes généraux atteignent les jeunes, surtout les plus démunis et les plus susceptibles de participer à la violence, il est essentiel de mettre en place à leur intention des composantes et cibles spécifiques, ainsi que des ressources spécialisées.
- *Aborder la violence des jeunes de manière globale,* au lieu de s'engager dans des travaux distincts sur les conflits violents, la violence armée, l'extrémisme violent, les violences sexuelles et sexistes, etc. Même s'ils travaillent dans plusieurs secteurs à la fois, les donneurs doivent être attentifs aux liens entre ces secteurs ou aux motivations similaires susceptibles d'influencer le comportement des jeunes dans différents secteurs.
- *Impliquer directement des jeunes de différents milieux dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes.* Les jeunes ont généralement une vision claire de leur situation et de leurs besoins personnels, ainsi que des liens entre ces besoins et ceux des autres. De plus, ils ont souvent du temps à consacrer à la conception et la mise en

œuvre de projets, ainsi que l'énergie et l'enthousiasme nécessaires pour ce faire. Ne pas présumer que les organisations locales, y compris les organisations au service des jeunes, expriment la voix de la jeunesse.

- *Chercher des occasions d'inclure les jeunes dans les programmes existants*, par exemple promouvoir la participation politique des jeunes dans les programmes de « renforcement de la démocratie », veiller à ce que les programmes de microcrédit n'excluent pas les jeunes, inclure les jeunes dans les projets de sécurité communautaire et de contrôle des armements.

Enseignements pour la conception des programmes

- *Concevoir des programmes sur la base d'une analyse globale et contextuelle de la population particulière que représentent les jeunes et des facteurs de risque particuliers associés*. Dans de nombreux cas, cette analyse doit être effectuée au niveau de la communauté ou du quartier (bien que liée au contexte national et mondial plus large) car la dynamique de la violence peut varier considérablement à l'intérieur d'un pays ou d'une région. Par conséquent, les outils d'évaluation choisis doivent mettre l'accent sur la communauté ou le quartier pour préparer les concepteurs à créer un programme qui génère les meilleurs résultats possibles.
- *Traiter les facteurs structurels et immédiats* qui contribuent à la violence armée des jeunes. Les programmes de développement mettent souvent l'accent sur les facteurs structurels (par exemple, par la création d'emplois ou l'amélioration de l'éducation en termes d'offre et de qualité), considérant que les facteurs immédiats relèvent de décisions personnelles et ne peuvent être traités. Cependant, certains facteurs immédiats peuvent également être traités de manière efficace (par exemple, en apprenant aux jeunes à résoudre les conflits et à maîtriser la colère, ainsi que par la mise en œuvre de programmes de parentalité positive, le soutien de la tolérance médiatique, la promotion du dialogue pour lutter contre les messages radicaux et la propagande, etc.).
- *Adopter une approche de la prévention de la violence à plusieurs niveaux (local/communautaire, infrarégional et national) et relier ces niveaux*. Il est important de comprendre les facteurs qui contribuent à la violence armée des jeunes et de les traiter à différents niveaux. Par exemple, un programme peut soutenir des réformes pour un secteur de la sécurité responsable au niveau national, aider des structures et organisations capables de responsabiliser les acteurs de la sécurité à un niveau régional ou local, conscientiser sur le rôle et les responsabilités des acteurs de la sécurité au niveau local et impliquer les acteurs locaux de la sécurité dans des initiatives communautaires substitutives de prévention et de lutte contre la criminalité et la violence.

- *Utiliser la programmation multisectorielle ou intersectorielle* (encadré 6.1.). Par exemple, les initiatives dans des domaines tels que la santé, l'éducation et la Réforme des systèmes de sécurité sont autant de bonnes occasions de s'assurer que les problèmes des jeunes sont correctement évalués et traités, et que des liens intersectoriels sont établis, le cas échéant. Il peut s'agir d'une composante spécifique pour les jeunes, de politiques ou de ressources spécialisées destinées à des groupes de jeunes particuliers. D'autres exemples comprennent l'intégration de l'éducation pour la paix et la santé dans les programmes scolaires, la liaison des projets de développement des compétences et de micro finance pour permettre aux jeunes d'appliquer directement leurs nouvelles compétences, ou la combinaison de programmes sportifs et de loisirs avec l'apprentissage de la résolution des conflits.
- *Mettre l'accent sur les jeunes, ex-combattants et non-combattants, et leurs communautés.* Il est important d'impliquer un éventail de parties prenantes dans les projets et de créer des opportunités de rapprochement et d'instauration d'un climat de confiance entre les ex-combattants, les autres jeunes et leurs communautés. N'inclure que ceux qui sont ou ont été impliqués dans la violence peut engendrer des tensions considérables et le ressentiment. Il est important de travailler avec les communautés touchées par la guerre dans leur ensemble, en créant des possibilités d'interaction positive et d'intégration entre les jeunes à risque et les autres membres de la communauté.
- *Inclure la jeunesse féminine.* La jeunesse féminine est encore sous-représentée dans les politiques et programmes. Un document récent sur le genre et les conflits indique que la jeunesse féminine « risque de tomber entre les mailles du filet si les programmes ciblent les enfants, mais ne tiennent pas compte des différences entre filles et garçons, ou ciblent les femmes, mais ne prévoient rien pour répondre aux différents besoins des femmes et des jeunes filles » (Plan, 2008). Il est essentiel d'analyser les différents besoins de la jeunesse masculine et féminine pour s'assurer que les programmes les traitent efficacement.

Encadré 6.1. **Programmation multisectorielle**

Les premiers constats concernant les favelas au Brésil laissent à penser que les approches de sécurité communautaires (qui réunissent des réformes juridiques et policières, services, méthodes alternatives de règlement des conflits, etc.) connaissent un certain succès dans la prévention de la violence.

Source : GTZ, 2008.

Enseignements pour la mise en œuvre des programmes

- *Agir avec rapidité et souplesse, selon une approche progressive.* Une analyse approfondie et une bonne conception des projets sont essentielles, mais mieux vaut considérer ce travail comme une tâche permanente et progressive. Dans les situations de violence chronique ou immédiatement après un conflit, il existe parfois de très petites ouvertures permettant d'intervenir et de réorienter une dynamique dans un sens positif. Il est préférable de commencer sur quelque chose, même à petite échelle, permettant de démontrer la valeur de la paix et de la non-violence.
- *Expérimenter, valider et échelonner.* Bien que de nombreux petits projets communautaires pour les jeunes à risque aient eu un fort impact au niveau local dans la lutte contre la violence et l'accompagnement individuel des jeunes, des problèmes de viabilité, d'échelonnement et de frais de transaction élevés ont conduit certains donateurs à réduire le financement d'approches de prévention de la violence au niveau communautaire. Cependant, les approches communautaires doivent continuer à être soutenues car elles sont essentielles pour la prévention de la violence au niveau local. La communauté est un endroit clé pour les interventions qui stimulent les facteurs de protection, telles que les activités qui donnent la parole aux jeunes dans les affaires communautaires (y compris le partage des responsabilités pour les décisions qui les concernent), aident les parents à améliorer leurs compétences parentales ou créent/renforcent des normes collectives contre la violence. Les interventions communautaires sont également essentielles pour expérimenter et valider les approches avant leur mise en œuvre à plus grande échelle. Une attention particulière doit être accordée à l'institutionnalisation dès le départ. L'objectif doit être d'impliquer les instances gouvernementales, les collectivités locales et les prestataires de services clés (par exemple : police, justice et écoles) le plus tôt possible dans la supervision et d'autres fonctions pour assurer leur adhésion à ces approches et ouvrir la voie à l'institutionnalisation et/ou à l'expérimentation d'initiatives pour assurer leur viabilité.
- *Établir des partenariats et coordonner les initiatives.* L'engagement d'un éventail d'acteurs et la création de partenariats sont essentiels pour la viabilité et l'efficacité des initiatives. Les initiatives les plus réussies cherchent à mobiliser un éventail d'acteurs locaux impliqués dans la répression de la violence et le renforcement des facteurs de protection (par exemple, police, avocats, ONG, organisations communautaires, collectivités locales et ministères). Cette approche permet de bâtir une coalition pour le changement, mobiliser des membres importants de la communauté contre la violence (ce qui favorise une

norme communautaire positive), partager des analyses et coordonner les initiatives pour accroître leur impact. Il est par exemple possible de relier des programmes complémentaires mis en œuvre par différents acteurs, tels que des programmes de formation professionnelle avec des programmes de type « argent contre travail » ou des programmes de DDR avec des programmes de développement communautaire (encadré 6.2.). Dans le même temps, les redondances inutiles et les chevauchements sont réduits au minimum (par exemple, de nombreux programmes de formation des jeunes dans les mêmes domaines menés en parallèle et non coordonnés, qui saturent le marché).

- *Analyser, évaluer les risques et les gérer en permanence.* Dans des contextes de violence ou immédiatement après un conflit, les situations sont souvent instables et évoluent rapidement. Il est donc essentiel d'analyser en permanence la dynamique politique et conflictuelle, d'évaluer les risques pour le programme et de l'adapter si nécessaire. Il est important de garder à l'esprit que la perception d'un pays donneur lui-même au niveau local par les membres du programme, et les jeunes en particulier, peut varier, ce qui risque d'affecter la mise en œuvre des programmes.
- *Intégrer un processus clair de suivi et d'évaluation* pour permettre l'adaptation du programme au fil de son évolution. Cela dit, les jeunes posent des problèmes particuliers de collecte de données et la question de la violence armée est sensible. Les donneurs doivent donc être prêts à identifier et résoudre ces problèmes.
- *Mettre au point une solide stratégie de sortie.* Le développement durable reste un défi majeur. Il est essentiel de prendre le temps de renforcer les capacités institutionnelles des organisations partenaires afin de reprendre et de poursuivre les principaux aspects du projet suite à l'arrêt du financement des donneurs.

Encadré 6.2. **Formation des jeunes**

L'évaluation d'un programme pour les jeunes soutenu par l'USAID en Casamance, au Sénégal, a abouti à la conclusion qu'il est essentiel de relier les programmes de formation pour le leadership et de développement des compétences pour les jeunes aux projets de microfinance afin que les jeunes aient un débouché direct pour l'application de leurs nouvelles compétences. Sinon, la formation peut simplement aboutir à des attentes frustrées.

Source : World Education, 2005.

Étant donné qu'ils représentent un groupe social important dans le monde en développement, et qu'ils finiront par prendre le relais de leurs aînés, les jeunes doivent être une priorité majeure pour les donateurs. L'objectif proposé par le cadre de Réduction de la violence armée (RVA) de l'OCDE peut aider les donateurs à aborder sous un nouvel angle le défi de la Réduction de la violence armée des jeunes en encourageant les praticiens à réfléchir hors du cadre de mandats de programmation particuliers et en jetant les bases d'une analyse partagée entre les divers acteurs qui travaillent sur différents aspects de la prévention et la Réduction de la violence armée.

Notes

1. Il n'existe pas de consensus sur la définition du terme « jeunesse » et l'éventail des âges varie selon les pays à les cultures, les organisations et les contextes. Plus la vie se prolonge, plus cette période se prolonge. L'Assemblée générale des Nations Unies a défini la « jeunesse » comme étant les personnes âgées de 15 à 24 ans. L'Organisation mondiale de la santé place cette période entre 10 et 29 ans. Le concept de jeunesse peut différer selon s'il s'agit d'un homme ou d'une femme, vu que les femmes ne sont plus considérées comme « jeunes » une fois qu'elles ont eu des enfants. En dépassant ce stade de la vie, les jeunes définissent leur identité et prennent leur indépendance financière et émotionnelle de leurs familles d'origine ou contribuent au bien-être de leurs familles et deviennent des membres de leurs communautés (Erikson, 1968). Plusieurs références se basent sur les définitions des organisations internationales, des gouvernements nationaux ou des communautés locales pour définir la « jeunesse » en termes de politiques et de programmes. Cela donne lieu à différentes compréhensions des risques et des défis ainsi que des programmes qui leur sont destinés.
2. La violence armée est l'utilisation ou la menace d'utilisation d'armes pour infliger des blessures, la mort ou une atteinte psychologique. Cette définition va donc au delà des conflits armés pour inclure toutes les situations de violences criminelles chroniques et les violences interpersonnelles (OCDE, 2009).
3. Les comités de gestion de la jeunesse ont par exemple travaillé étroitement avec les centres de développement des villages et les ONG locales pour la conception et la mise en œuvre de projets de développement communautaires en tant que partie intégrante du programme de soutien à la transition mis en place par l'USAID au Népal (rapport QED pour l'USAID, 2009).
4. Par exemple le programme national kenyan *Soutien au rôle des familles*.

Bibliographie

- ACDI (Agence canadienne de développement international) (2007), *Programming for War-Affected Children and Youth*, ACDI, Gatineau.
- Anderson, M.B. (1999), *Do No Harm: How Aid can Support Peace – or War*, Lynne Rienner Publishers, Colorado.
- Banque mondiale (2007), « Evaluating Youth Interventions », *Notes: Youth Development*, Volume II, Number 5, The World Bank, Washington, DC, disponible sur <http://siteresources.worldbank.org/INTCY/Resources/395766-1186420121500/YDNVolII5Evaluation.pdf>.
- Banque mondiale (2007), *World Development Report*, Banque mondiale, Washington, DC.
- CARE Inc. et Creative Associates International Inc. (2002), *Final Evaluation of the Office of Transition Initiatives' Program in Sierra Leone*, rapport définitif préparé pour l'USAID, Atlanta, disponible sur : www.usaid.gov/our_work/cross-cutting_programs/transition_initiatives/pubs/SLfinalrpt2.pdf.
- Centers for Disease Control (2002), *Violence Prevention, the Social-Ecological Model: A Framework for Prevention*, Atlanta, disponible sur : www.cdc.gov/ncipc/dvp/Social-Ecological-Model_DVP.htm.
- Centers for Disease Control (2009), *A National Strategy to Prevent Youth Violence*, Centers for Disease Control, Atlanta, disponible sur : www.cdc.gov/ViolencePrevention/pdf/yv-factsheet-a.pdf.
- Congressional Research Service (2009), *Gangs in Central America*, Congressional Research Service, Washington, DC.
- Dahlberg L.L., et al. (2005), *Measuring Violence-Related Attitudes, Behaviors and Influences Among Youths: A Compendium of Assessment Tools*, 2nd ed., Centers for Disease Control and Prevention, National Center for Injury Prevention and Control, Atlanta, GA, disponible sur : www.cdc.gov/violenceprevention/pdf/YV_Compendium.pdf.

- Dawes, A. et A. Van der Merwe (2007), « Youth Violence Risk Assessment: Gaps in Local Knowledge and Directions for Future Research », *Journal of Child & Adolescent Mental Health*, Vol. 19(1) : 57-64.
- Département américain de la Justice (1998), *Preventing Crime: What Works, What Doesn't, What's Promising*, United States Department of Justice, Washington, DC.
- Department of Health and Human Services (2001), *Youth Violence: A Report of the Surgeon General*, Department of Health and Human Services, Washington, DC, disponible sur : www.surgeongeneral.gov/library/youth-violence/report.html#message.
- Dishion, T.J., J. McCord et F. Poulin (1999), « When Interventions Harm ; Peer Groups and Problem Behavior », *American Psychologist*, Vol. 54 (9) : 755-764.
- Erikson, E.H. (1968), *Identity, Youth and Crisis*, Norton, New York.
- Escola de culture de pau (2009), *Alert 2010! Report on Conflict, Human Rights and Peacebuilding*, Escola de culture de pau, Barcelona.
- Florquin, N. et E. Berman (eds.) (2005), *Armed and Aimless: Armed Groups, Guns and Human Security in the ECOWAS Region*, Small Arms Survey, Genève.
- GTZ (Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit) (2008), *Youth Violence – a Challenge for Development*, GTZ, Eschborn.
- GTZ (2010), *Systemic Prevention of Youth Violence: A Handbook to Design and Plan Comprehensive Violence Prevention Measures*, GTZ, Eschborn, disponible sur : www.gtz.de/de/dokumente/gtz2010-en-handbook-systemic-prevention-youth-violence.pdf.
- Harrelson, W., F. Macaulay et A. Champion (2007), « Youth Enterprise and Livelihood Development in Conflict Settings », *International Development Matters*, Occasional Papers 2007(2), CHF International, Silver Spring, MD, disponible sur : www.arcrelief.org/site/DocServer/ARC_Guinea_PATHWAYS_with_Making_Cents_article.pdf?docID=641.
- Hawkins J.D. et al. (2000), « Predictors of Youth Violence », *Juvenile Justice Bulletin*, April 2000, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, Washington, DC.
- Institute for Intergovernmental Research (2009), *Youth and Extremism Assessment Module*, Institute for Intergovernmental Research, disponible sur : www.nationalgangcenter.gov/Content/Documents/Assessment-Guide/Assessment-Guide.pdf.

- IRIN (Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires) (2007), *Youth in Crisis: Coming of Age in the 21st Century*, New York, disponible sur : www.irinnews.org/InDepthMain.aspx?InDepthId=28&ReportId=69979.
- MacDonald, M.H. (2006), *Post Conflict Reconstruction and Private Sector Development, Case Study*, GTZ, disponible sur : www.gtz.de/de/dokumente/en-wirtschaft-in-konflik_sierra_leone_2006.pdf.
- MacMillan, H.L. (1999), « Computer Survey Technology: A Window on Sensitive Issues », *Canadian Medical Association Journal*, November 2, 1999 ; 161 (9), disponible sur : www.cmaj.ca/cgi/content/full/161/9/1142.
- Matzopoulos, R., *et al.* (2008), « Interpersonal Violence Prevention: Prioritising Interventions », *South African Medical Journal*, Vol. 98, No. 9, Cape Town.
- Mercy, J.A., *et al.* (2008), « Preventing Violence in Developing Countries: A Framework for Action », *International Journal of Injury Control and Safety Promotion*, 15(4): 197-208.
- National Alliance for Children's Rights (2009), « Alternative report of the non-governmental organizations to the state reports about the situation with the rights of the child in the Republic of Macedonia », *First Children's Embassy in the World Megjashi – République de Macédoine*, Skopje.
- National Youth Violence Prevention Resource Center (2001), *Risk and Protective Factors for Youth Violence*, National Youth Violence Prevention Resource Center, Rockville, disponible sur : www.safeyouth.org/scripts/facts/docs/risk.pdf.
- OCDE (2009), *Armed Violence Reduction: Enabling Development*, OCDE, Paris.
- OCDE (2010), *INCAF Risk Study – Working Draft*, OCDE, Paris.
- OMS (Organisation mondiale de la santé) (2002), *World Report on Health and Violence*, OMS, Genève, disponible sur www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/en/.
- OMS (2004), *Global Burden of Disease, 2004 Update*, OMS, Genève disponible sur www.who.int/healthinfo/global_burden_disease/en/index.html.
- OMS (2008), *Preventing Violence and Reducing its Impact: How Development Agencies can Help*, OMS, Genève, disponible sur http://whqlibdoc.who.int/publications/2008/9789241596589_eng.pdf.
- OMS (2010), *European Report on Preventing Violence and Knife Crime among Young People*, OMS, Genève.

- OMS (sans date), *Global Health Observatory*, web portal, OMS, Genève, www.who.int/gho/en/index.html.
- Plan UK (2008), *Because I am a Girl: The State of the World's Girls 2008, Special Focus: In the Shadow of War*, Plan UK, Londres, disponible sur : www.plan-uk.org/pdfs/because_I_am_a_Girl_2008.pdf.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et le ministère des Affaires étrangères norvégien (2010), *Preventing and Reducing Armed Violence: What Works?* UNDP, New York.
- Saferworld (2009), *Evaluating for Security and Justice*, Saferworld, Londres.
- Social Development Direct (2009), *Youth Exclusion, Violence, Conflict and Fragile States*, Social Development Direct, Londres.
- Tolan, P. (2001), « Youth Violence and its Prevention in the United States: An Overview of Current Knowledge », *International Journal of Injury Control and Safety Promotion*, Volume 8, Issue 1 March 2001, 1-12.
- UNESCO (2005), *Open Schools, Education and Culture for Peace*, disponible sur : www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/FIELD/Brasilia/pdf/open_schools_programme_folder_en.pdf.
- UN-HABITAT (2008), *Youth and Children Championing Community Safety for a Better World*, International Youth Crime Prevention & Cities Summit (Background Paper), UN-HABITAT, Nairobi.
- UN-HABITAT (sans date), *A Focus on the Most Vulnerable Groups*, Strategy Paper on Urban Youth in Africa, UN-HABITAT, Nairobi, disponible sur www.unhabitat.org/downloads/docs/5647_23903_2472_altedit.pdf.
- UN-HABITAT (sans date), *Youth Violence and Public Policies in Latin America*, UN-HABITAT, Nairobi, disponible sur www.unhabitat.org/downloads/docs/5648_68990_2470_alt.pdf.
- UNICEF (2007a), *Children and Conflict in a Changing World*, UNICEF, New York, disponible sur www.un.org/children/conflict/machel/english/index.html.
- UNICEF (2007b), *Papua New Guinea: A Rights Based Juvenile Justice System*, UNICEF, New York, disponible sur : www.unicef.org/evaluation/index_48650.html.
- UNICEF (2008a), *Promoting Children's Rights in the Juvenile Justice System in the Republic of Tajikistan: Evaluation of the Juvenile Justice Alternatives Project*, UNICEF, New York.

- UNICEF Sudan (2008b), « Family and Child Protection Units », *Technical Briefing Paper* no. 3, Khartoum, disponible sur www.unicef.org/sudan/Briefing_paper3-CP_Units.pdf.
- UNICEF (2009a) *Assessment of Juvenile Justice Reform Achievements in Ukraine*, UNICEF, CEE/CIS, disponible sur www.unicef.org/ceecis/UNICEF_JJUkraine08.pdf.
- UNICEF (2009b), *Toolkit on Diversion and Alternatives to Detention 2009*, UNICEF, disponible sur [www.unicef.org/tdad/projectexamplesumtable\(2\).doc](http://www.unicef.org/tdad/projectexamplesumtable(2).doc).
- Université John Moores de Liverpool et Organisation mondiale de la santé (2006), *Youth Violence and Alcohol, Factsheet*, OMS, Genève, disponible sur : www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/factsheets/fs_youth.pdf.
- Université John Moores de Liverpool et Organisation mondiale de la santé (2009), *Preventing Violence Through the Development of Safe, Stable, Nurturing Relationships between Children and Their Parents or Caregivers*, OMS, Genève.
- Université John Moores de Liverpool et Organisation mondiale de la santé et Programme des Nations Unies pour le développement (2010), *Preventing and Reducing Armed Violence: What Works?* OMS, Genève.
- UNODC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime) (2006), *Criminal Justice Assessment Toolkit*, UNODC, Vienna, disponible sur www.unodc.org/documents/justice-and-prison-reform/cjat_eng/2_Juvenile_Justice.pdf.
- UNODC et UN-HABITAT (2009), *Crime Prevention Assessment Tool*, United Nations, New York, disponible sur www.unodc.org/documents/justice-and-prison-reform/crimeprevention/09-82502_Ebook.pdf.
- UNODC et UNICEF (2006), *Manual for the Measurement of Juvenile Justice Indicators*, United Nations, New York, disponible sur <http://unrol.org/doc.aspx?n=juvenilejusticeindicators.pdf>.
- USAID (Agence américaine pour le développement international) (1999), *Initiatives for the Angolan Children and Youth Futures Project, Christian Children's Fund and the Family Tracing and Placing Program, Save the Children/UK*, USAID, Washington, DC, disponible sur http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDABS713.pdf.

- USAID (2005), *Youth and Conflict: A Toolkit for Intervention*, USAID, Washington, DC, disponible sur www.usaid.gov/our_work/cross-cutting_programs/conflict/publications/docs/CMM_Youth_and_Conflict_Toolkit_April_2005.pdf.
- USAID (2006), *Education and Fragility: An Assessment Tool*, USAID, Washington, DC, disponible sur http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNADH913.pdf.
- USAID (2008), *Youth and Extremism Assessment Module*, USAID, Washington, DC.
- USAID (2009), *Guide to the Drivers of Violent Extremism*, USAID, Washington, DC.
- USAID (2009) *OTI Nepal Program Evaluation*, USAID, Washington, D.C, disponible sur www.usaid.gov/our_work/cross-cutting_programs/transition_initiatives/pubs/Nepal_Final_Evaluation_Report_October_2009.pdf.
- USIP (Institut américain pour la paix) (2010), *Why Youth Join al-Qaeda and How to Prevent It*, USIP, Washington, DC.
- Vera Institute of Justice (2003), *Measuring Progress Toward Safety and Justice: A Global Guide to the Design of Performance Indicators across the Justice Sector*, Vera Institute of Justice, New York.
- World Education (2005), « Alternatives for At-Risk Youth in the Casamance », *Final Report*, disponible sur http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDACD966.pdf.
- Wyrick, P. (2006), « Gang Prevention: How to Make the “Front End” of Your Anti-Gang Effort Work », *United States Attorney’s Bulletin* Vol. 54 (3), Washington, DC.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Réduire l'implication des jeunes dans la violence armée

NOTE DE PROGRAMMATION

Dans le but d'aider les experts en développement à faire face au problème de la violence armée, trois notes de programmation ont été élaborées et sont venues mettre à profit la publication de 2009 intitulée Réduire la violence armée, permettre le développement.

Ces trois notes couvrent les sujets suivants:

- La violence armée en zones urbaines
- La jeunesse et la violence armée
- Les liens existants entre la réduction de la violence armée et la Réforme des systèmes de sécurité

www.oecd.org/dac/incaf